

PROGRAMME VILLAGES DU MILLENAIRE Cameroun

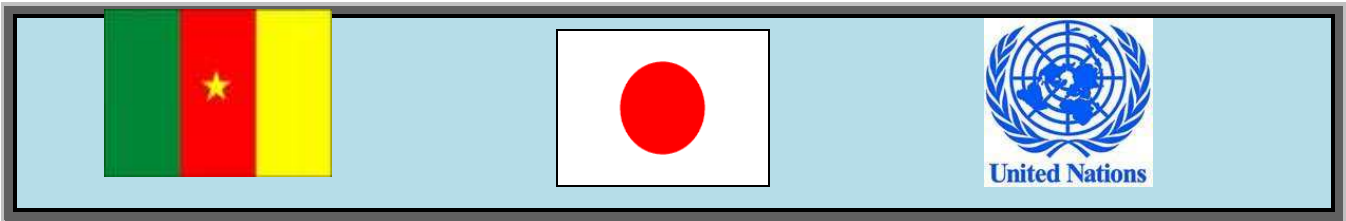


Rapport FINAL première phase Septembre 2010 – Décembre 2013



Renforcer les capacités des communautés pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)





Award ID: 00075755

Project Duration: 2 years 6 months

Extension(s): 12 months

Implementing Partner: MINEPAT with the participation of MINADER, MINSANTE, MINEDUB, MINEPDED, MINFOF, MINTP, MINAS, MINPROFF, MINEPIA, MINEE, MINCOM

Other Partners: Government of Japan; UNESCO, UNFPA, WHO, UNIDO, UNICEF, FAO, UNIFEM, WFP, ECA, UNAIDS, ILO, HCR

Total Budget: 8 519 250 dollars

JAPAN: 5 769 250 dollars

UN Agencies: 750 000 dollars

Government of Cameroon: 2 000 000 dollars

CO Focal Point:  Martin, ARR/Sustainable Development

Report Prepared by:  MOM André, Program Manager

Date of Report: December 2013

Table des matières

<u>Liste des abbréviations</u>	4
<u>Résumé exécutif</u>	6
I. <u>Contexte</u>	8
II. <u>Résumé des résultats du Programme</u>	9
III. <u>Revue des performances</u>	43
EVALUATION DES PROGRES	43
(i) Progrès vers l'atteinte des résultats du CPAP	43
(ii) Développement des capacités.....	44
(iii) Intégration du Genre	44
(v) Impact sur les bénéficiaires directs et indirects.....	44
(vi) Communication et publicité	47
REVUE DE LA STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE	47
(i) Appropriation et pérennisation au niveau local et national.....	47
(ii) Participation/processus consultatif.....	49
(iii) Qualité des partenariats	51
REVUE DE L'EFFICACITE DE GESTION	52
(i) suivi et évaluation	52
(ii) Respect des délais d'exécution	53
(iii) Allocation des ressources	54
(iv) Coût/Efficacité d'utilisation des ressources.....	54
IV. EVENEMENTS LIEES à la GESTION	56
V. <u>Leçons apprises</u>	60
VI. <u>Etats financiers et d'utilisation des ressources</u>	64
Résumé de l'état financier	64
Apperçu du budget	64
Utilisation du budget	66
<u>ANNEXES</u>	70
Plan de travail annuel	
Document de projet	
.....	

Table 1: Tableau des évènements du programme	56
Table 2: Leçons apprises	60
Table 3: Etat financier du programme	64
Table 4: Utilisation du budget par objectif opérationnel et par bailleurs de fonds	66

Liste des sigles et abréviations	
AME	Association des Mères d'Elèves
APEE	Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
BIP	Budget d'Investissement Public
BIT	Bureau International du Travail
COGAE	Comité de Gestion des Agriculteurs et des Eleveurs
COGE	Comité de Gestion
CoPil	Comité de Pilotage
COSA	Comité Santé
CPAP	Country Program Action Plan
DAO	Dossiers d'Appels d'Offres
DDADER	Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FAO	Food and Agricultural Organization
GTCD	Groupe Technique Consultatif Départemental
INS	Institut National de la Statistique
IRAD	Institut de la Recherche Agricole pour le Développement
JICA	Japan International Cooperation Agency
MASHAV	Israeli International Cooperation Agency
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINCOM	Ministère de la Communication
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable

MINEPAT	Ministère de l’Economie, de la Planification et de l’Aménagement du Territoire
MINEPIA	Ministère de l’Elevage, des Pêches et des Industries Animales
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère de la Forêt et de la Faune
MINJEUN	Ministère de la Jeunesse et de l’Education Civique
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
MINTP	Ministère des Travaux Publics
NTIC	Nouvelles Technologie de l’Information et de la Communication
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU FEMMES	Entité des Nations Unies pour l’Egalité des Sexes et l’Autonomisation des Femmes
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de projet
PTA	Plan de Travail Annuel
PVMC	Programme Villages du Millénaire Cameroun
SNU	Système des Nations Unies
TDR	Termes de Référence
TRIDOM	Projet de Conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja-Odzala-Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon
UNESCO	United Nations Agency for Education Science and Communication
UNICEF	United Nations Children’s Fund

Résumé

Les Projets villages du millénaire ont été lancés en 2005 par le Secrétaire Général des Nations Unies pour susciter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans les pays africains. Le modèle est basé sur le concept suivant lequel à travers des investissements ciblés dans les secteurs clés de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de l'eau et des infrastructures et un accompagnement conséquent des communautés locales, les objectifs du millénaire peuvent être atteints.

Au Cameroun, la mise en œuvre de ce projet a bénéficié de l'appui financier du Gouvernement et des bailleurs de fonds au premier rang desquels le Japon et a porté au cours de sa première phase sur une population de 20 000 habitants répartis dans les sites pilotes de Maroua 1^{er} dans l'Extrême Nord et Meyomessi dans le Sud. Au plan institutionnel, le projet a été conçu pour assurer l'appropriation nationale à travers l'implication des ministères sectoriels clés et des communes dans la perspective de faciliter à terme le processus de réplication à l'échelle nationale. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre du programme s'est appuyée sur un dispositif impliquant deux unités de terrain et une unité de coordination nationale.

Au terme de trois années de mise en œuvre de la première phase, des progrès significatifs ont été réalisés sur l'ensemble des 8 OMD dans les deux communes pilotes :

Au niveau de l'OMD 1, l'appui en intrants et autres moyens de production à près de 75% des ménages dans les deux sites, couplé au renforcement de leurs capacités en techniques modernes de production et un meilleur encadrement ont permis d'augmenter les rendements, bien qu'il reste encore hétérogène. Cependant, l'un des résultats majeurs atteints pour capitaliser ces efforts reste la mise en place des coopératives agricoles associées à un dispositif de reconstitution des stocks pour un accès durable des intrants de production aux paysans. Par ailleurs, la diversification des activités économiques grâce au développement de plusieurs autres filières à valeurs économiques élevées a permis d'offrir davantage d'opportunités aux populations pour améliorer leurs revenus. C'est le cas de la culture intensive de l'oignon et l'artisanat de bonnets à Maroua 1^{er}, l'intensification de la cacaoculture, du manioc, du bananier plantain et de l'élevage porcin à Meyomessi.

Au niveau de l'OMD 2, d'importants investissements dans les infrastructures scolaires à travers la construction, la réfection et l'équipement des salles de classes et la mise à disposition des fournitures scolaires et matériels didactiques à tous les enseignants ont amélioré significativement l'environnement scolaire et entraîné une augmentation des effectifs de près de 20% au cours des deux dernières années dans les écoles. Dans le site de Maroua 1^{er}, le nombre d'élèves par salle de classe est passé de 140 à 68 tandis que le nombre d'élèves par table banc est passé de 7 à 3. Il en est de même de l'amélioration des rendements internes et de l'implication effective des communautés à la gestion des projets d'écoles grâce à la redynamisation des comités scolaires et l'appui à la mise en place des associations des mères d'élève au sein des communautés.

Au niveau de l'OMD 3, les résultats significatifs ont été atteints pour ce qui est des besoins stratégiques et pratiques de la femme. Le nombre d'associations féminines au sein des villages ont augmenté de 2/3 dans l'ensemble tandis que le pourcentage de femmes occupant des positions de leadership au sein des organes communautaires de décision a augmenté de près de 30%. Les investissements dans les secteurs

agropastoraux et artisanaux de même que dans les infrastructures sociocommunautaires tels que l'eau, l'énergie et les unités de transformation des produits agricoles ont permis de réduire la pénibilité des travaux domestiques et de renforcer les opportunités de génération des revenus des femmes. Il en est de même des actions portant sur la valorisation du statut social de la femme à travers les campagnes de sensibilisation de l'ensemble des membres de la communauté y compris les autorités traditionnelles sur les pesanteurs sociales.

Au niveau des OMD 4, 5 et 6 les investissements sur la réfection et la construction de nouvelles structures de santé, leurs équipements et leur dotation en médicaments et en personnel bien qu'encore insuffisant ont entraîné une augmentation de plus de 150% du taux de fréquentation des structures sanitaires en l'espace d'un an. De même, on note une participation plus active des membres des communautés à la gestion des problèmes de santé grâce à la redynamisation des structures de dialogue au niveau communautaires (COSA et COGE) et la formation des relais de santé (relais communautaires, accoucheuses traditionnelles). C'est ainsi que certains indicateurs clés de santé se sont significativement améliorés à l'instar du taux de vaccination qui est actuellement de 100% dans les deux sites, la proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés qui est passé de 50% en moyenne à 100%, le pourcentage de femmes enceintes testées au VIH/SIDA qui est passé de 0,04% à 20% à Maroua 1^{er} et de 100% à Meyomessi, tandis que le taux d'accouchement des femmes dans les structures sanitaires est passé d'une moyenne générale de moins de 15% à plus de 75%.

Au niveau de l'OMD 7, les actions menées ont jeté les bases d'une gestion durable de l'environnement dans les deux sites. A ce jour, chacune des deux communes a pris des engagements dans ce sens à travers une déclaration environnementale et dispose également d'un agenda 21. L'appui du BIT a permis à chacune des deux communes de disposer d'un document de base sur les opportunités de création d'emplois verts qu'il conviendra de capitaliser. A Maroua 1^{er}, la vulgarisation des foyers améliorés dans les ménages couplés à la campagne de reboisement menées à travers les villages et les structures publiques comme les écoles qui a connu la plantation de près de 90 000 plants d'arbres pour la réhabilitation de 250 hectares de terres incultes ont permis de conscientiser les populations sur la nécessité de renforcer la lutte contre la désertification. A Meyomessi, le processus de zonage et d'affectation participative des terres a aboutit au développement d'un plan de gestion de l'espace grâce au partenariat avec le projet TRIDOM. En outre, deux forêts communautaires et une forêt communale ont été délimitées et le processus de leur classement est en cours de finalisation par le MINFOF. Au niveau de l'accès des populations à l'eau potable, bien qu'encore insuffisant, beaucoup de progrès ont été réalisés dans les deux sites. Le nombre de populations par point d'eau est passé de 1500 à 530 à Maroua 1^{er}, tandis qu'à Meyomessi, il est passé de 538 à 320.

Au niveau de l'OMD 8, l'accès aux informations locales et nationales a été assuré grâce à la mise en place d'une radio communautaire dans chaque site. Les infrastructures sociocommunautaires en cours de mise en place grâce aux contributions financières du Gouvernement du Cameroun, notamment l'électrification, la construction des routes, les magasins de stockage et les réalisations complémentaires des forages contribueront à améliorer davantage le cadre et les conditions de vie des populations.

Sur le plan financier, le taux de réalisation cumulé sur les 3 années de mise en œuvre du programme se situe à 98% pour les fonds du Japon. Il est de 35% pour la contribution du Gouvernement du Cameroun.

De manière globale, bien que certains indicateurs affichent des insuffisances, le programme villages du millénaire a mis en place les fondamentaux nécessaires pour assurer à terme l'atteinte des OMD dans les deux localités pilotes qu'il faudra compléter, préserver et capitaliser.

I. CONTEXTE

Lors du sommet du Millénaire tenu en Septembre 2000 à New York, les Chefs d'Etats et de Gouvernements de 191 pays ont adopté 8 objectifs quantifiables pour réduire d'ici à 2015 la pauvreté, promouvoir l'éducation, améliorer la santé maternelle, et faire avancer l'égalité des sexes. Ces objectifs s'attachent également à réduire la mortalité infantile, le VIH/SIDA et les autres maladies, tout en adressant les problèmes liés à la dégradation de l'environnement et d'accès des populations à de l'eau potable et aux infrastructures socio communautaires de base.

Au Cameroun, l'évaluation récente des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a montré que la plupart des cibles ne seront pas atteintes d'ici à 2015, au regard du niveau actuel des indicateurs. C'est fort de ce constat que le Gouvernement a élaboré des stratégies aptes à impulser l'atteinte des OMD à l'horizon 2020, en adoptant et en mettant en œuvre depuis 2010 la stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) dont le cadre de référence est les OMD.

C'est dans cette dynamique que le Gouvernement du Cameroun, avec l'appui financier de la Coopération Japonaise à travers TICAD IV et en partenariat avec le Système des Nations Unies a initié la mise en œuvre du Programme Villages du Millénaire (PVMC).

Cette initiative qui regroupe 15 pays africains a été lancée en 2005 par le Secrétaire Général des Nations Unies, dans la perspective de renforcer les actions visant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Cameroun fait partie de la troisième génération des bénéficiaires de ce programme

Démarré en Septembre 2010 pour une durée de 2 ans et demi, le Programme Villages du Millénaire du Cameroun est réalisé sur deux sites pilotes aux conditions agro-écologiques contrastées à savoir :

Meyomessi et ses environs dans la Région du Sud du Cameroun : Localisée au sein du massif forestier du bassin du Congo (deuxième massif de forêts tropicales du monde après celui du bassin amazonien), Meyomessi appartient à la zone écologique de forêt à pluviométrie bimodale (1500-2000 mm par an) et **Maroua 1er dans la région de l'Extrême Nord** appartient au domaine écologique soudano sahélien avec une pluviométrie monomodale (400- 1200 mm par an). Ici, l'environnement est affecté par un processus de désertification relativement prononcé.

Ce programme visait à améliorer les conditions de vie des populations cibles à travers des interventions ciblées visant l'atteinte des OMD. De manière spécifique il s'agissait de:

1. Réaliser de concert avec les communautés les investissements dans des domaines clés tels que **l'agriculture, la santé, l'éducation** et les **infrastructures** ;
2. Renforcer les capacités des communautés à être autonome, et faciliter l'appropriation et la pérennisation des actions de développement ;
3. Capitaliser les expériences développées au cours de la mise en œuvre du programme pour permettre la réplique à l'échelle nationale;
4. Contribuer à la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi dont la base de référence est les OMD.

Deux niveaux de résultats étaient attendus de la mise en œuvre du programme à savoir :

1. Au niveau local:

- L'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement dans les deux sites pilotes du programme à travers un certain nombre d'interventions articulées autour des 8 OMD.

2. Au niveau stratégique :

- Le renforcement des capacités du Gouvernement en planification basée sur les OMD
- Le renforcement des capacités du Gouvernement et des communautés locales en suivi pour l'atteinte des OMD basée sur les statistiques

La stratégie du Programme Villages du Millénaire s'appuie sur :

- L'implication des différentes parties prenantes dans toutes les phases du processus, en commençant par les communautés cibles elles-mêmes
- La recherche constante de synergies avec les autres initiatives de développement ;
- Le développement des partenariats productifs au niveau local pour renforcer l'appropriation par les communautés
- La communication, le plaidoyer et la visibilité
- La mobilisation des ressources pour accompagner le processus de dissémination et de réplification des résultats à l'échelle nationale.

La mise en œuvre du programme s'est appuyé sur :

- un dispositif institutionnel composé d'un comité de pilotage au niveau central et deux comités consultatifs départementaux au niveau du terrain pour un accompagnement rapproché des interventions communautaires. Un comité communal de suivi a permis de compléter ce dispositif.
- Un dispositif opérationnel formé par trois unités opérationnelles dont la coordination nationale du programme et une équipe de terrain dans chacun des sites du programme composée d'experts assurant en étroite collaboration avec les cadres sectoriels de l'état, la mise en œuvre du programme sur le terrain.

L'exécution du programme s'est appuyée sur un dispositif adressant les 8 OMD éclatés en 11 objectifs opérationnels dans chacun des deux sites. Un douzième objectif opérationnel a concerné les actions liées à la gestion globale du programme.

II. SYNTHESE DES RESULTATS DU PROGRAMME

De manière globale, il ressort à ce jour que des progrès ont été réalisés vers l'atteinte des OMD au niveau local. Les indicateurs de mesure de progrès montrent que dans l'ensemble des secteurs couverts, il y a eu une nette amélioration entre la situation de départ et le niveau actuel de ces indicateurs bien que des efforts restent à faire pour certains. Les résultats atteints l'ont été à la faveur des financements combinés du Japon et du Gouvernement du Cameroun à travers le MINEPAT, auxquels se sont ajoutés ceux du BIT et du projet TRIDOM. Sur le plan technique, le programme a bénéficié de l'appui des ministères sectoriels et d'autres partenaires comme l'UNESCO, l'INS, le Millenium Promise à travers le Centre des OMD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. De même, la mise en œuvre du programme a connu une forte implication des ONG locales et internationales des sites d'exécution. De manière spécifique, les résultats atteints peuvent se décliner au niveau de chacun des OMD:

OMD 1 : Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition

Les contraintes majeures identifiées au démarrage du programme portaient essentiellement sur une faible production et productivité agricole causée par le faible accès aux intrants de production par les producteurs, le niveau de dégradation élevé des sols et l'absence presque totale des infrastructures de production. A cela s'ajoutait la faible capacité technique, organisationnelle et managériale des producteurs qui ne disposaient pas d'instrument collectif de développement agropastorale. Ainsi, les résultats visés étaient de trois ordres :

- **Production et productivité agricole améliorées d'au moins 50 %**
- **Production et rentabilité de l'élevage et la pêche améliorées d'au moins de 50 %**
- **Le secteur moderne des affaires est développé et contribue à la création d'emplois et la formation de revenus des communautés**

Site de Maroua :

Les actions majeures menées au cours de la période de référence ont porté sur:

- La distribution de près de 30 tonnes de semences améliorées de sorgho et de maïs et 10 300 tonnes d'engrais distribués à 1400 ménages du site. Les surfaces exploitées sont passées de 225 hectares en 2011 à 750 hectares en 2013 à raison d'un quart d'hectares par ménage.
- La distribution de 40 kg de semences améliorées d'oignons pour la mise en place de 8 hectares dans trois villages du site et l'acquisition des matériels et équipements pour la mise en application des techniques d'irrigation goutte à goutte pour la culture de l'oignon.
- Le renforcement des capacités des producteurs et des agents locaux sur les différentes techniques de production. Dans ce cadre, 39 animateurs locaux ont été formés en techniques d'irrigation goutte à goutte et gestion de l'eau pour le développement agricole en partenariat avec l'Agence Israël de Développement (MASHAV), 05 cadres de la DDADER et 863 agriculteurs formés sur la production de sorgho sp et de maïs et sur les pratiques culturales adaptées pour une agriculture moderne et durable, 160 maraîchers formés sur l'itinéraire technique de production d'oignon et 03 agents vulgarisateurs de zone (AVZ) du Programme National de Vulgarisation Agricole (PNVRA) formés à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de suivi des exploitations agricoles.



Cérémonie d'ouverture de la formation sur la gestion des l'eau pour l'agriculture par les Experts israéliens



Photo de famille après la formation sur la gestion des l'eau pour l'agriculture par les Experts israéliens



Un champ de maïs 80 à 90 jours après le semis en phase de maturation à Béguélé



La famille DAÏROU à Dinso lors de la récolte de maïs

Au niveau de l'élevage :

- 2110 éleveurs dont 30% de femmes ont bénéficiés d'intrants (produits vétérinaires et aliments) pour mener un élevage moderne pour un effectif de bétail de 2100 ovins et près de 1000 volailles
- 10 caisses d'épargne villageoises ont été mises en place par les éleveurs pour financer les activités d'élevage de manière durable
- 02 campagnes d'embouche ovine menées au profit de 86 éleveurs dont 46 femmes



Réunion de sensibilisation des femmes éleveurs pour la



Atelier d'aide à la prise de décision des femmes pour participer à la zème campagne de vaccination



Blanchiment des béliers dans le village de Yamdjidjing au cours de la campagne de Tabaski 2012



Au niveau de l'organisation et de la structuration des producteurs :

- Une coopérative agricole organisée en 7 unités de base pour un total de 1240 membres a été mise en place et est opérationnel.
- 150 producteurs ont été formés sur la constitution et le fonctionnement d'une société coopérative.



Photo de famille des délégués de producteurs



Assemblée générale d'une unité de base de la coopérative

Le tableau ci-dessous présente les résultats majeurs dans ce site :

Au niveau l'amélioration de la production agricole et pastorale :

La production moyenne de maïs est passée de 0,5 tonne à 1,8 tonne à l'hectare pour les producteurs touchés

La production moyenne de sorgho est passée de 0,6 tonne à 1,5 tonne à l'hectare pour les producteurs touchés

Le nombre de producteurs aptes à mettre en pratique les techniques de fertilisation, de protection du sol et de conservation de l'eau est de 1 426

Le taux de mortalité de la volaille et des petits ruminants est passé de 46% et 34% à 14% et 7% respectivement

Au niveau du développement du secteur des affaires et sa contribution à la création d'emplois et de la richesse :

Le nombre de filières développées et disposant d'un business plan pour leur mise en œuvre est de 3

Le site dispose désormais d'une coopérative agropastorale et artisanale opérationnelle constituée de 1240 membres affiliés

Site de Meyomessi :

Parmi les actions majeures menées, il y a lieu de citer

- Le renforcement du dispositif d'encadrement des producteurs grâce aux actions de plaidoyer menées auprès du MINADER et du MINEPIA et qui a abouti à l'affectation d'un Chef de Poste Agricole, d'un Délégué d'Arrondissement de l'Élevage et 1 Chef de Centre Zootechnique et Vétérinaire. L'effectif des agents de vulgarisation agropastorale est passé de 1 en 2011 à 5 en 2013
- La distribution de 20 000 cabosses de cacao dans les 25 villages du cluster au profit de 1400 cacaoculteurs dont 320 femmes et 25 000 rejets de bananier distribués dans les 25 villages pour la multiplication par la méthode PIF. Les pépinières de cacao ont été mises en place et permettront à terme d'augmenter les superficies cacaoyères de 500 hectares environ.
- Un stock rotatif de 100 000 sachets de fongicides et 2 500 litres d'insecticides mis à la disposition de 3 100 cacaoculteurs des 25 villages du cluster dont 173 femmes. 75% de l'ensemble des cacaoculteurs du site ont été ainsi touchés. Pour assurer un accès durable des cacaoculteurs aux intrants, un dispositif de reconstitution du stock initial a été mis en place.
- L'introduction de la vente groupée de cacao 260 tonnes de cacao commercialisées à travers le dispositif coopératif initié depuis 2011.
- Formations pratiques sur site de 1400 producteurs sur les itinéraires techniques du cacao et du bananier plantain. 313 producteurs dont 123 femmes et 02 encadreurs locaux formés sur la technique PIF et accompagnés dans la mise en place de germoirs de bananier plantain. 34 leaders des comités formés sur l'itinéraire technique de la culture du bananier plantain et 40 leaders des comités formés sur l'itinéraire technique de la culture du cacao

Au niveau de l'élevage :

- 23 relais communautaires dont 05 femmes ont été formés sur l'itinéraire technique de l'élevage moderne de porc et le suivi sanitaire. 25 élevages de reproduction de 3 truies gestantes chacun mis en place dans les 25 villages du cluster avec un total de 8 verrats, 75 truies et 40 porcelets distribués.
- 30 acteurs, actrices et représentant des organisations locales ont été formés en matière de technique de pisciculture et de pêche durable

Au niveau de l'organisation et de la structuration des producteurs :

- L'appui à la mise en place d'une coopérative agropastorale avec 204 membres déjà inscrits.



Manioc de variété améliorée à haut rendement et à cycle court acquis auprès de l'IRAD



Etang piscicole à Melan



Visite d'une parcelle de piment



Construction de la porcherie et conduite d'un élevage d'engraissement à Meyomessi



Formation des responsables élus de la coopérative



Distribution du matériel agricole

Les résultats majeurs sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Pour l'amélioration de la production agricole :

Au niveau de l'amélioration de la production agricole :

Le rendement de cacao, de manioc et de maïs est passé de 400 kg/ha, 10 tonnes/ha et 1,2 tonne/ha à 500 kg, 40 tonnes et 2 tonnes à l'hectare respectivement ;

1704 paysans sont désormais aptes à mettre en œuvre les pratiques durables de diversification des activités agricoles.

Au niveau de l'amélioration de l'élevage et de la pisciculture moderne:

Le nombre de paysans pratiquant un élevage moderne est passé de 0 à 138 tandis que le nombre de paysans disposant des capacités pour mettre en pratique les techniques d'élevage moderne est passé de 80 à 513 ;

Le nombre d'étangs piscicoles modernes est passé de 0 à 7 et 30 paysans disposent désormais de capacités techniques pour pratiquer la pisciculture moderne.

Au niveau du développement du secteur moderne des affaires et à sa contribution à la création d'emplois et la formation de revenus des communautés

Trois filières agropastorales ont été développées et 2 business plan élaborés à cet effet ;
Une coopérative agricole et pastorale avec 204 membres affiliés mis en place et fonctionnel.

Appréciation globale dans le secteur de la production et du développement économique :

Malgré ces avancées, plusieurs contraintes ont émaillé la mise en œuvre de cet objectif à savoir, les aléas climatiques dans le site de Maroua 1^{er} caractérisés par les pluies tardives et dans d'autres cas les inondations qui ont eu des impacts négatifs sur les rendements ; les retards dans l'acquisition et la mise à disposition des intrants, matériels et équipements aux producteurs, le non respect des itinéraires techniques et le non respect des engagements pris par certains paysans bénéficiaires des intrants agropastoraux dans le cadre du processus de reconstitution des stocks dans les deux sites. Ce taux reste faible dans l'ensemble pour les deux sites.

Par ailleurs, le fonctionnement du dispositif d'encadrement par les agents de vulgarisation agricole et pastorale a accusé des retards du fait de l'absence dès le démarrage du programme des moyens logistiques nécessaires pour assurer convenablement le suivi des exploitations agricoles. Les activités de renforcement des capacités ont été affectées par leur démarrage tardif dans les deux sites. Par ailleurs, les investissements dévolus au Gouvernement tels que les infrastructures sociocommunautaires de production agropastorales (les magasins de stockage et les infrastructures d'élevage) n'ont pas encore été mis en place, affectant ainsi la capacité des communautés à assurer la conservation et le stockage en masse des produits agricoles avant la commercialisation.

Il reste cependant que la mise en place des coopératives agricoles et pastorales dans les deux sites est un résultat critique qui a permis de jeter les bases d'un accès durable des populations aux moyens de production. La maîtrise de sa gestion grâce à un accompagnement soutenu et la réalisation des infrastructures complémentaires de production et de stockage prévu par le Gouvernement permettront de lever les nombreuses contraintes qui affectent la production et la productivité agricole et partant, faciliteront l'atteinte de l'OMD 1.

OMD 2 : Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles

Le secteur de l'éducation dans le site de Maroua se caractérisait par un déficit important en infrastructures socio-éducatives, un taux de rendement interne extrêmement faible, une faible participation des communautés à la gestion des projets d'école et un taux d'accès faible des couches sociales marginalisées à l'éducation primaire, notamment les jeunes filles. L'ensemble de ces contraintes a entraîné un taux bas de scolarisation et une faible parité entre filles et garçons dans le primaire.

Au niveau de Meyomessi, le secteur éducatif au niveau primaire offre la particularité de bénéficier d'un nombre important d'infrastructures qui permettent d'accommoder convenablement tout le flux des enfants en âge scolaire. En effet, l'ensemble des écoles du site dispose d'au moins une salle de classe par palier. Le nombre moyen d'élèves par salle de classe se situe en deçà des normes requises, ainsi que le nombre d'élèves par table banc. Cependant, des contraintes spécifiques à ce site peuvent être relevées dans d'autres composantes de ce secteur notamment, les infrastructures complémentaires pour améliorer

l'environnement scolaire, le rendement interne, la participation des communautés à la gestion de l'école et enfin le niveau toujours insuffisant d'accès des populations marginales à l'éducation, en l'occurrence les pygmées Bakas.

Les actions du programme sur les deux sites ont portés sur :

- La sensibilisation et la mobilisation communautaire en vu d'améliorer le taux de scolarisation
- Le renforcement des capacités des enseignants et de la communauté éducative y compris les enseignants des Centres Préscolaires Communautaires sur des thèmes divers notamment, les techniques pédagogiques, les NTIC dans la gestion administrative et financières au profit des managers d'écoles
- La redynamisation des comités de gestion scolaire et l'appui à la création des associations des mères d'élèves en vu de renforcer la participation des femmes dans la mobilisation communautaire en faveur de l'éducation
- Des actions de sensibilisation ont été menées sur la scolarisation de la jeune fille et des enfants des peuples autochtones
- L'établissement des actes de naissance des élèves des cours moyens et les enfants Bakas a permis une forte inscription de ceux-ci aux examens officiels

Site de Maroua 1^{er} :

Pour le site spécifique de Maroua 1^{er}, un accent particulier a été mis sur l'extension du réseau et la diversification de l'offre éducative avec l'élimination des abris provisoires à travers la construction et la rénovation de salles de classe, la création de nouvelles écoles. Ainsi, les actions spécifiques menées dans ce secteur ont porté sur :

- La construction de 22 nouvelles salles de classe équipées de tables bancs avec bureau du directeur et réhabilitation de 12 autres
- L'acquisition de 800 nouveaux tables bancs
- La formation de 30 enseignants sur les techniques d'offre éducative innovante
- L'établissement de 1448 actes de naissance au profit des élèves inscrits dans les écoles primaires du site et la mise en place de 18 membres responsables des déclarations des nouvelles naissances installées dans chaque site
- L'acquisition et distribution des ordinateurs dans chacune des 6 écoles du site et formation des 6 directeurs et des 24 maîtres des écoles primaires en NTIC. Les ordinateurs ne sont pas encore opérationnelles car en attente du branchement des écoles au réseau électrique
- L'appui à la mise en place de 06 Conseils d'écoles, 06 Associations des Mères d'Elèves, 06 Associations des parents d'Elèves et formation de 40 membres de ces différentes associations à la conception et la mise en œuvre des projets d'écoles. Toutes les associations sont fonctionnelles.
- La formation de 30 enseignants sur les techniques d'offre éducative innovante
- La mise en place des jardins scolaires et 4,65 ha de culture de sorgho réalisée pour le compte de ces jardins scolaires dans les 19 villages du site (1/4ha par village) pour approvisionner les cantines scolaires. 50 sacs de 50kg de sorgho produits dans ces jardins au compte de la campagne agricole 2012.

Parmi les résultats majeurs obtenus:

Au niveau de l'accès à l'école primaire :

Le taux brut de scolarisation est passé de 65% à 78%

Toutes les écoles disposent désormais d'au moins une salle de classe par palier

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est passé de 181 à 72. La recrudescence des élèves au cours de l'année scolaire 2013/2014 suite aux interventions du programme dans le secteur de l'éducation a fait remonter ce nombre à 184

Le nombre moyen d'élèves par enseignant est passé de 103 à 83 tandis que le nombre de paliers tenus par un enseignant est passé de 4 à 2

Au niveau du rendement interne :

Le taux de rendement interne est passé de 65% à 70%

Le taux de déperdition annuel est passé de 7,06 à 6,8%

La proportion d'enseignants disposant des capacités en techniques pédagogiques est passée de 30 à 100%

La proportion d'enseignants disposant de matériels didactiques est passée de 20 à 100%

Pour ce qui est de la participation des communautés à la gestion des projets d'école,

Le nombre de comités de gestion scolaire fonctionnelle est passé de 0 à 6

La proportion de managers d'écoles disposant des capacités de gestion scolaire est passée de 0 à 100%

Le nombre d'enseignants disposant des connaissances en offre éducative innovante est passé de 0 à 30

NB : Depuis la rentrée 2013/2014, les classes des niveaux I de Béguélé, Goubéo et Kalliao ont connu une forte augmentation. On compte ainsi à Béguélé, 115 élèves à la SIL et 105 au CP, à Goubéo, 193 élèves à la SIL et 176 au CP, et à Kalliao, 238 élèves à la SIL et 148 au CP. L'effectif global à ce jour est de 3757 élèves, soit une augmentation de 439 élèves par rapport à l'année scolaire 2012/2013. Le ratio élèves/tables-bancs est de 3 élèves par table-banc. Le besoin en enseignants s'impose donc à nouveau parce que le ratio élèves/enseignant est de 93.



Abris provisoire et nouvelles salles de classe dans les écoles primaires du site (Un bloc de deux salles de classe équipées de table bancs avec bureau du directeur à l'école Publique de Goubewo)



Les 14 anciennes salles de classe ont été renovées et équipées de tables bancs robustes.



Nouvelles salles de classe équipé de table bancs



Premier lot d'actes de naissance délivrés aux élèves



Distribution de livres et matériels pédagogiques



Redynamisation des comités de gestion scolaire APEE et AME Election des membres de bureau de la cantine scolaire



Site de Meyomessi :

Les interventions dans le site de Meyomessi ont porté essentiellement sur la sensibilisation et la mobilisation des communautés sur l'éducation des couches marginales, notamment les jeunes filles et les enfants pygmées Bakas. Cependant, des investissements importants du Gouvernement ont été effectués au niveau de la construction des salles de classe afin de doter chaque école d'un cycle complet.

Parmi les réalisations majeures dans ce secteur dans le site de Meyomessi, il convient de citer pour :

Au niveau du renforcement des capacités, des sessions de sensibilisation quotidienne sur la scolarisation de la fille ont été menées auprès de la communauté locale. Jusqu'à ce jour plus de 4 000 personnes ont été sensibilisées soit 1200 femmes et 3800 hommes. Il en est de même des sessions de sensibilisation permanente dans les campements Bakas (04 campements) sur le bien fondé de la scolarisation des enfants Bakas (pygmée). Soixante dix (70) personnes Bakas soit 27 femmes et 43 hommes. De même, 22 gestionnaires d'écoles maternelles et primaires ont vu leurs capacités renforcées en NTIC : soit 4 femmes et 18 hommes, 77 enseignants ont vu leurs capacités renforcées sur divers thèmes pédagogiques (Education environnementale, l'insertion des enfants marginalisés dans les écoles primaires, les techniques et nouvelles méthodes pédagogiques, l'éducation sur le VIH/SIDA, etc.), 19 comités de gestion scolaire (APEE, Conseil d'écoles) et 56 délégués éducation des comités village du millénaire ont été formés sur la mobilisation communautaire et la gestion du matériel scolaire alloué aux établissements scolaires, 19 APEE ont été redynamisés et 5 ont été légalisées.

Au niveau de l'amélioration de l'environnement scolaire et de la participation des communautés à la gestion scolaire, 400 tables bancs ont été acquis et distribués dans 18 écoles primaires du site. Les fournitures scolaires ont été remises à 54 enfants Bakas en 2012 et 39/118 prévus en 2013 soit un écart de 79 enfants (Bakas et OEV) n'ont pas reçus les fournitures scolaires. Ceci étant dû au non prise en compte des autres paliers. Une moto a été remise à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Meyomessi (IAEB) pour assurer la supervision des écoles et la coordination des activités scolaires dans le site. Deux cent actes de naissances ont été établis et remis aux enfants scolarisés des classes d'examen (CM) et aux enfants Bakas, soit 120 enfants des classes d'examen et 70 enfants Bakas. Cinquante cent livres sur l'éducation environnementale ont été remis à tous les enfants des écoles primaires du site et un important lot du matériel didactique et pédagogique a été remis aux enseignants des écoles maternelles et primaires et aux enseignants des CPC (année scolaire 2011-2012 et 2012-2013). Grâce au plaidoyer qui a été mené en 2012, trois (3) enseignants ont été affectés dans les écoles et cinq (05) maîtres de parents recrutés, mais payés par les parents d'élèves. Au niveau des Infrastructures, 26 nouvelles salles de classe ont été construites par le gouvernement de 2011-2012. Ce volet infrastructure, a cependant connu un retard dans la réalisation de certaines activités de constructions planifiées dans les différents plans de travail annuel par la contre partie gouvernementale. On pourra citer la construction et équipement de l'école maternelle à Melan, la construction et équipement des Centres Préscolaires Communautaires (CPC) Bakas : Alouma et Ngom ebae, l'aménagement de trois bibliothèques dans les écoles primaires (Mikang Melok, Elom et Meyomessi) et la Construction des latrines modernes et les points d'eau dans les écoles.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Au niveau de l'accès à l'école primaire :

Le taux brut de scolarisation est passé de 85,8% à 89%

Toutes les écoles disposent désormais d'au moins une salle de classe par pallier

Au niveau du rendement interne :

Le taux de rendement interne est passé de 66% à 98%

Le taux d'achèvement est passé de 76,35 à 88,19%

Le taux de déperdition annuel est passé de 6,83 à 0,95%

La proportion d'enseignants disposant des capacités en techniques pédagogiques est de 100%

La proportion d'enseignants disposant de matériels didactiques est passée de 25 à 100%

Pour ce qui est de la participation des communautés à la gestion des projets d'école,

Le nombre de comités de gestion scolaire fonctionnelle est passé de 0 à 19

La proportion de managers d'écoles disposant des capacités de gestion scolaire est passée de 0 à 100%

Pour ce qui est de l'accès des populations marginales à l'éducation,

Le nombre d'enfants Bakas scolarisés est passé de 54 à 120

La parité fille garçon est passée de 0,87 à 0,89



Nouveaux tables banc à l'EP Elom



Nouvelle salle de classe à l'EP d'Oding



Remis des actes de naissances aux enfants Bakas



Formation des enseignants



Distribution du matériel didactique aux enseignants



Sensibilisation des élèves sur l'éducation environnementale

Appréciation globale dans le secteur de l'éducation :

Des progrès importants ont été enregistrés au niveau de l'amélioration de l'environnement scolaire et de la participation des communautés à la gestion scolaire. Les abris provisoires ont été éliminés sur les deux sites bien qu'à Maroua 1^{er}, l'affluence des nouveaux élèves soit de nature à diluer ce résultat. A Meyomessi, des avancées ont été faites sur l'éducation de la jeune fille et la scolarisation des enfants pygmées Bakas, mais la faiblesse du taux de rétention de ces derniers traduit la nécessité d'efforts continus à travers des mesures incitatives telles que la mise en fonctionnement des cantines scolaires dont la première partie de la stratégie a consisté en la création des jardins scolaires à Maroua 1^{er}.

Parmi les insuffisances à combler dans ce secteur, il y a lieu de citer l'assainissement de l'environnement scolaire, notamment la mise en place des latrines modernes séparées entre filles et garçons dans les écoles, la construction des points d'eau à proximité des écoles et l'électrification des écoles afin de permettre l'utilisation des outils informatiques déjà acquis et disponibles au sein des écoles. Les investissements en cours de finalisation à travers la contribution du Gouvernement devraient permettre de combler une bonne partie de ces insuffisances.

Dans le même ordre d'idée, l'engouement créé dans le site de Maroua 1^{er} par les interventions du programme et l'inscription massive des enfants par les parents qui s'en sont suivi démontre la nécessité de poursuivre les investissements au risque de voir se diluer les résultats atteints par le programme. Au niveau de l'amélioration du rendement interne, les investissements il sera question de relever l'effectif des enseignants qui continuent d'être en dessous de la norme.

OMD 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et Augmentation des revenus

Le site de Maroua 1er comme l'ensemble de la région septentrionale du pays continue d'enregistrer des niveaux importants de disparités au niveau de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. En effet, les facteurs socioculturels, couplés à un niveau de pauvreté important continuent d'affecter l'amélioration des indicateurs dans ce secteur. Pour ce qui est du site de Meyomessi, les femmes représentent plus de 50% des pauvres pourtant, elles assurent la moitié de la production agropastorale dont l'essentiel est destiné à la consommation. Par ailleurs, il existe un dynamisme associatif féminin dans le cluster. On dénombre une cinquantaine de groupes de femmes organisés autour d'un réseau et intervenant principalement dans le secteur agricole et du petit élevage. Malheureusement, ces importantes structures dont les actions et les résultats sont encourageants manquent d'encadrement véritable. Ce qui dilue tous les efforts par elles déployés. De plus, la principale contrainte au développement de l'entrepreneuriat féminin est la difficulté d'accès aux moyens techniques et aux technologies appropriées afin d'améliorer non seulement la production des exploitations mais également les pertes après récoltes par des méthodes efficaces et une valorisation par la transformation

Ainsi, les résultats visés par le programme étaient de trois ordres :



- **Capacités d'auto-prise en charge et de gestion des groupements de femmes renforcées**
- **Les travaux des femmes allégés et leurs moyens de subsistance améliorés**
- **Les capacités économiques des femmes sont renforcées**

Site de Maroua 1^{er} :

Les activités visant le renforcement des capacités des femmes dans le domaine de la dynamique, de l'organisation et de la gestion des groupes et associations ont été effectuées et ont abouti à un accroissement du niveau de participation des femmes dans la gestion des initiatives communautaires. Les actions de sensibilisation communautaire ont été menées dans l'ensemble des 19 villages du site pour adresser les

problèmes liés aux pesanteurs sociales, en collaboration avec les ONG locales et les associations et autorités traditionnelles des villages.

Au niveau de l'allègement des travaux des femmes, un accent a été mis dans la dotation de l'ensemble des communautés de moulins pour la transformation des céréales. Sept unités de transformations ont été acquises et distribuées dans les villages qui servent à la fois pour réduire la pénibilité des tâches liées à la transformation des céréales et générer des revenus supplémentaires aux groupements des femmes. A titre d'exemple, la mise en service des moulins de Yamdjidjing et de Kalliao dans le site de Maroua 1^{er} qui fonctionnent malgré les pannes a permis de réaliser des marges annuelles d'environ 150 000 F et 210 000 FCFA respectivement.

S'agissant du renforcement des pouvoirs économiques des femmes, près de 1600 femmes sont aujourd'hui impliqués dans les activités génératrices de revenus contre seulement 78 en 2011. La structuration et l'organisation des activités d'artisanat de bonnet qui occupe les femmes dans sa large majorité ont abouti à l'acquisition et la mise à disposition des 10 groupes mis en place, de 20 machines à coudre et d'accessoires pour améliorer le rendement technique et financier de cette activité. 40 couturiers (dont 20 femmes, soit 02 par machine) ont été formés en maintenance de machines à coudre et en coupe et couture de tissus de bonnets par des formatrices liées au Centre

de Promotion de la Femme et de la Famille de Maroua. Les comités de gestion des ateliers de couture constitués ont été formés en conduite des activités des ateliers avec l'appui de SOCOOPAM.



Femmes impliquées dans les activités d'élevage



Sensibilisation pour l'amélioration de l'artisanat de bonnets à Mokora

La diversification des opportunités économiques des femmes a également touché les secteurs de l'élevage et des maraîchers. Ainsi, plus de 500 femmes ont bénéficié de formations techniques et d'appui en intrants pour mener ces activités. A travers les campagnes de sensibilisation et d'informations sur les opportunités de financement des activités économiques, un premier groupe de 29 femmes ont bénéficié de microcrédits auprès d'un établissement de micro finance pour conduire les activités génératrices de revenus (petit commerce et élevage à Béguélé). L'évaluation satisfaisante de cette première expérience a débouché sur un deuxième octroi de crédit à 03 associations de femmes (917 700 FCFA pour 126 bénéficiaires) pour l'embouche ovine en vue de la tabaski et le petit commerce (50 bénéficiaires).



Machines à coudre et accessoires pour les artisans de bonnet

Parmi les résultats majeurs obtenus au terme de ces réalisations :

Au niveau de la capacité d'auto prise en charge et de gestion des groupements de femmes :

La proportion de femmes leaders communautaires est passée de 10 à 30%

Le nombre d'associations féminines structurées et fonctionnelles est passé de 13 à 36

Le nombre de femmes dans les communautés disposant des connaissances pour gérer une micro entreprise est passé de 0 à 126

Tous les villages du site ont été sensibilisés sur les pesanteurs sociales et les violences basées sur le genre

Au niveau de l'allègement des travaux des femmes et le renforcement de leurs moyens d'existence,

Le nombre de villages disposant d'unités communautaires de transformation de céréale est passé de 0 à 7

La distance moyenne parcourue pour moudre les céréales est passée de 5-10 km en moyenne à 2-3 km au maximum

Au niveau du renforcement des capacités économiques des femmes :

1519 femmes ont bénéficié d'intrants pour mener les activités génératrices de revenu

155 femmes ont bénéficié de micro crédits d'établissements de microfinance

A Meyomessi :

Au niveau de la structuration et la dynamisation des groupements ainsi que du renforcement de leurs capacités en gestion et auto prise en charge, 25 associations féminines ont été restructurés et organisées parmi lesquelles 04 associations de femmes Bakas. Les leaders de ces différentes associations, notamment 132 responsables du RAFHAM qui regroupe un total de 1600 membres ont vu leurs capacités renforcées sur la gestion des organisations, le leadership et la participation à la vie publique, l'élaboration de microprojets et la recherche de financements, l'approche genre et développement, l'entreprenariat et la lutte contre les violences basées sur le genre. Dans cette dernière thématique, 100 leaders communautaires (chefs des villages, présidents des comités villages du millénaire et responsables d'associations) soit 60 hommes et 40 femmes ont été sensibilisés sur les violences et discriminations à l'égard des femmes en collaboration avec les ONG locales et les associations et autorités traditionnelles des villages, de même que dans le cadre des éditions 2011 et 2012 de la Journée internationale de la Femme Rurale en partenariat avec ONU FEMME. Ce qui a aboutit à la déclaration des leaders contre toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles. Toujours au

niveau social, les actions ont porté sur l'appui à la célébration collective du mariage de 70 couples au sein des communautés.

Pour ce qui est de l'allègement des travaux des femmes, 25 moulins communautaires ont été distribués dans chacun des 25 villages du site pour accompagner les femmes dans la transformation du manioc en bâtons et autres produits dérivés. Au niveau du renforcement des capacités économiques des femmes, les actions ont porté sur l'acquisition et la distribution des intrants, matériels et équipements agricoles et pastorales et le renforcement des capacités techniques et de gestion. Ainsi, 429 femmes ont bénéficié des semences et engrais pour la culture maraîchère (piment, gombo et tomate), tandis que 277 femmes ont bénéficié de produits phytosanitaires au même titre que les hommes pour la protection de leurs vergers cacao. Dans le cadre de l'extension des superficies de cacaoyer, 20% des bénéficiaires de l'appui en graines améliorées de cacao pour la mise en place des pépinières en vue de l'extension des plantations de cacaoyers sont des femmes. De même, plus de la moitié d'entre elles soit 192 sur les 306 bénéficiaires ont reçu des boutures variété améliorée de manioc issu de l'IRAD pour l'extension des superficies de culture.

Une attention particulière a été accordée aux femmes pygmées Bakas. 44 femmes pygmées Bakas ont été formées sur les techniques de maraicher et ont bénéficiées d'intrants pour le développement des cultures maraîchères (tomate, piment, gombo, oignon). De même, 25 projets agricoles et d'élevage des groupes de femmes soit un par village ont été financés en nature (matériel, équipements, intrants) à hauteur de 10 millions FCFA pendant que 44 femmes pygmées Bakas bénéficiaient du matériel agricole à hauteur de 5 millions FCFA. Ces femmes ont également accès aux services de transformation du manioc à partir des unités installées dans chaque village.

Au niveau de la capacité d'auto prise en charge et de gestion des groupements de femmes :

La proportion de femmes leaders communautaires est passée de 12 à 35%

Le nombre d'associations féminines structurées et fonctionnelles est passé de 1 à 26

Le nombre de femmes dans les communautés disposant des connaissances pour gérer une micro entreprise est passé de 1040 à 1700

Tous les 25 villages du site ont été sensibilisés sur les pesanteurs sociales et les violences basées sur le genre

Au niveau de l'allègement des travaux des femmes et le renforcement de leurs moyens d'existence,

Tous les villages disposent d'unités communautaires de transformation de manioc

Au niveau du renforcement des capacités économiques des femmes :

1700 femmes ont bénéficié d'intrants pour mener les activités génératrices de revenu



Un des 25 moulins livré à Emvieng II



Elevage d'engraissement du groupe de Minkang II



Distribution du matériel d'élevage aux groupes



Assemblée générale du RAFHAM



Formation pratique des Bakas sur les techniques de culture maraichères



Célébration des mariages collectifs

De manière globale, il ressort que les actions du programme au cours de cette première phase ont contribué de manière significative à l'amélioration des indicateurs de ce secteur bien que davantage d'efforts restent à mener. Le développement et l'appui technique et financier aux activités génératrices de revenus dans des secteurs diversifiés a offert des opportunités beaucoup plus larges aux femmes qui s'y sont investis. La dynamique ainsi créée dans les communautés devrait être soutenue en s'appuyant sur les coopératives agropastorales et artisanales dans les deux sites qui a connu une adhésion importante des femmes. Cependant, il convient de relever que cette dynamique devra être accompagnée par renforcement des femmes aux prises de décision à travers une adhésion beaucoup plus importante aux instances communautaires où elles continuent d'être minoritaires.

OMD 4, 5, 6: Réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle ; Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux

Dans les deux sites du programme, le secteur de la santé a souffert d'un certain nombre de contraintes au premier rang desquelles la vétusté des infrastructures de santé et les déficits en intrants et équipements médicaux, l'insuffisance de capacité technique et des moyens matériels d'un staff en nombre insuffisant pour mener des actions de santé à la fois au niveau des formations sanitaires et dans les communautés, et une faible implication des communautés dans la gestion des formations sanitaires, malgré l'existence des COGEA et des COSA dans toutes les aires de santé. Ceci s'est traduit par le faible niveau de l'ensemble des indicateurs de santé. Le taux de fréquentation des formations sanitaires dans le site est particulièrement bas, justifiant ainsi dans une large mesure ces niveaux.

Fort de ce constat, le programme a orienté ses efforts vers :

- Le renforcement des capacités des communautés et des structures de santé en matière de planification, de coordination, de gestion et de suivi/évaluation des interventions de santé, en particulier celles en faveur des femmes et des enfants, ainsi que mobiliser les ressources
- Le renforcement des capacités des communautés et des structures de santé pour fournir des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents
- Le renforcement des capacités des structures de santé, communautés et organisations locales pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé, promouvoir les pratiques favorables à la santé et délivrer des services de base communautaire
- La mise en place des mécanismes pour favoriser la demande en soins autant que l'accès aux soins sont en place en particulier pour les plus pauvres, et les femmes et les enfants
- Le renforcement des capacités des structures de santé et des communautés pour fournir une prise en charge (PEC) globale du VIH/SIDA, de la tuberculose et du paludisme
- La sensibilisation et la mobilisation communautaire en vue de l'adoption par les populations des comportements souhaitables pour la prévention des infections au VIH, à la tuberculose, au paludisme et autres maladies.

De manière spécifique,

Pour le site de Maroua 1^{er} :

En partenariat avec les membres des équipes cadres des districts de santé de Maroua rural et de Méri, **les interventions incorporées** ont portées sur l'appui à la réalisation des micros plans (plan d'action annuel) des aires de santé de Meskine et de Kalliao ont été élaborés à partir de l'année 2012. Le personnel de santé des aires de santé, les membres des COSA des différents villages de l'aire de santé ont participé au préalable à un atelier de planification, la mise à disposition des CSI de tous les outils de collectes des données, leur permettant de renseigner mensuellement sur les activités menées, la réalisation des supervisions formatives conjointes ECD/PVMC du personnel dans chaque Centre de Santé, l'élaboration et l'exécution des calendriers des stratégies avancées dans les villages situés à plus de 5 km du CSI. Ces stratégies avancées ont permis d'offrir un paquet de service intégré aux populations, améliorant ainsi l'accessibilité aux services. Grace aux motocyclettes dotées par le projet les équipes des CSI ont renforcé ces sorties. Enfin, les capacités du personnel et des membres du COGE ont été renforcées sur la gestion de la pharmacie et des recettes sur les actes. Une supervision mensuelle de la pharmacie des CSI et suivi de la trésorerie a été réalisée. Au niveau communautaire, les membres des Comité Villages du Millénaire et les membres des Association des femmes ont été formés sur leur rôle dans les actions en faveur de la

santé. A titre d'exemple, la communauté de Meskine a entrepris l'extension de leur CSI car devenu étroit malgré les travaux du projet, suite à une hausse des fréquentations. Toutes les communautés ont été sensibilisées sur le VIH/SIDA et l'utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticide.

Au rang des réalisations physiques, il y a lieu de citer la construction d'un CSI à Béguélé, la réfection du CSI de Kalliao et la réfection avec extension du CSI de Meskine. Afin d'améliorer l'accessibilité géographique, un nouveau CSI a été créé à Béguélé et les travaux de constructions sont en cours d'achèvement. Entretemps, un personnel a été affecté dans l'aire et y mène des activités communautaires ; un COGE est mis en place et le Comis de pharmacie formé. Une motocyclette a été dotée aux CSI de Meskine, de Kalliao et de Béguélé pour appuyer les activités en stratégie avancée, la surveillance des épidémies et le transport de médicaments en cas de réapprovisionnement. Les trois CSI appuyés par le projet ont reçu des équipements complets pour les salles d'accouchement et pour des soins d'urgence.



Centres de santé intégré de Kalliao et Meskine rénovés dans la commune de Maroua 1^{er}

Les résultats ci-après ont été obtenus:

Objectifs opérationnels 4 et 5: Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile :

Au niveau de la planification, de la coordination, de la gestion et du suivi évaluation des interventions de santé par les communautés et les structures de santé :

Toutes les structures sanitaires disposent désormais d'un système d'information sanitaire adapté pour la gestion

Le personnel et les communautés de l'ensemble des trois structures sanitaires du site sont désormais aptes à planifier, gérer, suivre et évaluer les actions de santé

Toutes les structures sanitaires du site disposent désormais d'un plan d'action, d'un plan de gestion et d'un plan de suivi évaluation

Toutes les structures sanitaires produisent désormais des rapports périodiques (trimestriels et annuels)

Au niveau de la fourniture des paquets d'activités de santé de base par les 2 formations sanitaires opérationnels dans le site,

Le taux de satisfaction des structures sanitaires en équipement pour mettre en œuvre les soins intégrés de base (SOUB, PEV, PCIME, etc...) est passé de 50 à 70%

Le nombre de formations sanitaires offrant les soins intégrés de base est passé de 1 à 2

Le nombre de formations sanitaires disposant de matériels d'accouchement est passé de 0 à 2

Le nombre de structures sanitaires offrant des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents est passé de 1 à 2

Le taux de satisfaction des structures sanitaires en intrants essentiels (médicaments, produits de labos, etc.) pour la mise en œuvre des PMA et PCA est passé de 50 à 100%

Le nombre de formations sanitaires ayant un système de gestion efficace des médicaments est passé de 0 à 2

Le nombre de FS disposant d'un nombre de personnel conforme aux normes du MINSANTE est passé de 0 à 1

Le taux de couverture des différentes interventions du PMA et PCA est passé de 60 à 100%

La proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié est passée de 5% à 75%

Le taux de couverture vaccinale est passé de 75% à 100%

Le nombre de nouvelles consultations est passé de 6975 à 9200 en un an

Le nombre de structures sanitaires disposant d'un point d'eau fonctionnel dans ou à proximité est passé de 0 à 2

Pour ce qui est des capacités des structures de santé, communautés et organisations locales à identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé, promouvoir les pratiques favorables à la santé et fournir des services à base communautaire

Le nombre de formations sanitaires et de communautés disposant des capacités pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé est passé de 0 à 2

Le nombre de COSA et COGE fonctionnels est passé de 0 à 2

Le nombre de FS disposant de relais de santé fonctionnel est passé de 0 à 2

Objectif opérationnel 6 : Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux :

Pour ce qui est des capacités des structures de santé et des communautés à fournir une prise en charge (PEC) globale du VIH et SIDA, de la tuberculose et du paludisme :

Le nombre de formations sanitaires disposant des équipements nécessaires pour la prise en charge globale du paludisme, de la tuberculose et du VIH et du SIDA (UPEC/CDT) est passé de 0 à 2

Le nombre de formations sanitaires disposant des matériels nécessaires pour la prise en charge globale du VIH et SIDA, du paludisme, et de la tuberculose est passé de 0 à 2

Pour ce qui est des aptitudes des populations à adopter des comportements souhaitables pour la prévention des infections au VIH, à la tuberculose, au paludisme et autres maladies

Le nombre de personnes conseillées et dépistées dans les FS est de 100% désormais

Le nombre de Systèmes de prise en charge des OEV dans les Formations Sanitaires mis en place est passé de 0 à 2

Le taux de distribution des moustiquaires imprégnées est passé de 0 à 100%

La proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés est passée de 50 à 100%

Le nombre de cas de paludisme pris en charge dans les formations sanitaires est passé de 500 à 952 en un an

Le pourcentage de femmes enceintes testées au VIH/SIDA est passé de 0,04 à 85%



Dotation en équipements et matériels roulants des structures sanitaires



Pharmacie du CSI de Meskine dotée en médicaments



Surveillance de la croissance à base communautaire

Au niveau des trois structures sanitaires du site de Meyomessi,

Objectifs opérationnels 4 et 5: Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile :

Au niveau de la planification, de la coordination, de la gestion et du suivi évaluation des interventions de santé par les communautés et les structures de santé :

Toutes les structures sanitaires disposent désormais d'un système d'information sanitaire adapté pour la gestion

Le personnel et les communautés de l'ensemble des trois structures sanitaires du site sont désormais aptes à planifier, gérer, suivre et évaluer les actions de santé

Toutes les structures sanitaires du site disposent désormais d'un plan d'action, d'un plan de gestion et d'un plan de suivi évaluation

Toutes les structures sanitaires produisent désormais des rapports périodiques (trimestriels et annuels)

Au niveau de la fourniture des paquets d'activités de santé de base par les 2 formations sanitaires opérationnels dans le site,

Le taux de satisfaction des structures sanitaires en équipement pour mettre en œuvre les soins intégrés de base (SOUB, PEV, PCIME, etc...) est passé de 50 à 70%

Le nombre de formations sanitaires offrant les soins intégrés de base est passé de 1 à 3

Le nombre de formations sanitaires disposant de matériels d'accouchement est passé de 0 à 3

Le nombre de structures sanitaires offrant des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents est passé de 1 à 3

Le taux de satisfaction des structures sanitaires en intrants essentiels (médicaments, produits de labos, etc.) pour la mise en œuvre des PMA et PCA est passé de 50 à 70%

Le nombre de formations sanitaires ayant un système de gestion efficace des médicaments est passé de 0 à 3

Le taux de satisfaction des FS en personnel conforme aux normes du MINSANTE est passé de 50 à 60%

Le taux de couverture des différentes interventions du PMA et PCA est passé de 60 à 80%

La proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié est passée de 42% à 80%

Le taux de couverture vaccinale est passé de 85% à 100%

Le nombre de nouvelles consultations est passé de 544 à 1158 en un an

Pour ce qui est des capacités des structures de santé, communautés et organisations locales à identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé, promouvoir les pratiques favorables à la santé et fournir des services à base communautaire

Le nombre de formations sanitaires et de communautés disposant des capacités pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé est passé de 0 à 3

Le nombre de COSA et COGE fonctionnels est passé de 0 à 3

Le nombre de relais de santé est passé de 0 à 42

Le nombre d'accoucheuses traditionnelles formées et exerçant est passé de 0 à 46

Pour ce qui est des mécanismes sont mis en place pour favoriser la demande en soins autant que l'accès aux soins, en particulier pour les plus pauvres, les femmes et les enfants

Le nombre de mécanisme mis en place pour la prise en charge des urgences dans les formations sanitaires du site

Le nombre de mutuelle de santé est passé de 0 à 1

Objectif opérationnel 6 : Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux :

Pour ce qui est des capacités des structures de santé et des communautés à fournir une prise en charge (PEC) globale du VIH et SIDA, de la tuberculose et du paludisme :

Le nombre de formations sanitaires disposant des équipements nécessaires pour la prise en charge globale du paludisme, de la tuberculose et du VIH et du SIDA (UPEC/CDT) est passé de 0 à 3

Le nombre de formations sanitaires disposant des matériels nécessaires pour la prise en charge globale du VIH et SIDA, du paludisme, et de la tuberculose est passé de 0 à 3

Pour ce qui est des aptitudes des populations à adopter des comportements souhaitables pour la prévention des infections au VIH, à la tuberculose, au paludisme et autres maladies

Le nombre de personnes conseillées et dépistées dans les FS est de 100% désormais

Le nombre de Systèmes de prise en charge des OEV dans les Formations Sanitaires mis en place est passé de 0 à 1

Le taux de distribution des moustiquaires imprégnées est passé de 0 à 100%

La proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés est passée de 50 à 100%

Le nombre de cas de paludisme pris en charge dans les formations sanitaires est passé de 500 à 952 en un an

La proportion de cas de tuberculose décelés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation est passée de 89,8 à 100%

Le pourcentage de femmes enceintes testées au VIH/SIDA est passé de 50 à 100%



Remise solennelle de l'ambulance



Agent de Santé Communautaire en activité



Séance d'IEC aux mères d'enfant de moins de 12 mois avant Formation de 42 agents de santé communautaire



Démonstration de l'utilisation de la MILDA



Centre de Santé Intégré de Bikoula



Centre de santé intégré et Logement d'astreinte d'Elom Yemfeck réfectionnés

Dans l'ensemble, les interventions menées dans le secteur de la santé dans les deux sites ont jeté les bases d'un dispositif solide pour permettre une amélioration significative de la situation sanitaire. Les investissements complémentaires en équipements et autres intrants de santé attendus du Gouvernement, notamment l'électrification des structures sanitaires à l'aide de l'énergie solaire, la mise en place des points d'eau dans les structures sanitaires couplé au plaidoyer pour l'affectation des personnels de santé devront contribuer à améliorer davantage ces indicateurs.

OMD7: Préserver l'environnement

L'OMD 7 adresse les aspects liés à la gestion durable des ressources naturelles et les problématiques d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Il se décline en objectifs opérationnels 6 et 7.

Objectif opérationnel 6 : Préserver l'environnement : Intégration des principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes ;

La problématique de la préservation de l'environnement se traduit de manière diverse dans les deux sites du programme.

En effet, La commune de Maroua 1^{er} fait face à des problèmes environnementaux tels que la dégradation des terres et des pâturages, le recul du couvert végétal, la rareté ou la mauvaise qualité des ressources en eau, la dégradation des berges des cours d'eaux localement appelés « MAYO » et les inondations. Ces problèmes environnementaux sont liés non seulement aux contraintes naturelles du milieu, mais plus encore aux activités humaines. La commune fait face aussi à de nombreux problèmes d'assainissement. La stagnation des eaux de ruissellement, facilite la prolifération des moustiques dans certains quartiers de la commune et causent des maladies telles que le paludisme. La coupe abusive du bois de chauffe constitue la principale cause du recul du couvert végétal. Les inondations récurrentes dans cette partie du pays occasionnent régulièrement les épidémies de cholera, favorisées par des problèmes d'assainissement à la fois individuel et collectif, créant ainsi un impact négatif sur la qualité de vie des populations.

Face à ces multiples défis environnementaux, le programme a axé ses interventions vers une stratégie qui a consisté à la fois à sensibiliser les communautés locales sur les dangers liées à la déforestation et à engagé avec l'appui des partenaires locaux, à savoir la commune de Maroua 1^{er}, le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature et les communautés, des campagnes de reboisement dans les structures scolaires et sanitaires. A ces actions de reboisement se sont couplés les activités de renforcement des capacités des populations en techniques de pépinières, la gestion de l'environnement, le reboisement, les techniques de reboisement, de gestion du couvert végétal et des techniques de régénération naturelle. C'est ainsi que 02 pépinières communautaires ont été mises en place à Mogoudi et Djébéo par la SOCOOPAM avec l'appui de la Mairie (3700 plants d'Acacia Nilotica attendus pour faire des haies vives). De même, 3600 plants d'arbres ont été plantés dans les exploitations paysannes en vue de la production du bois de chauffe en partenariat avec le GIZ, 80 000 plants d'arbres plantés dans le Hardé Béguélé-Mougoudi (250ha) et le Hardé de Kalliao (250ha) en partenariat avec la DDEPDED/Dia dans le cadre de l'opération Sahel vert (la mis en défend sera assuré, l'entretien et le gardiennage confiés à la Commune). Afin de réduire la dépendance des ménages au bois de chauffe qui constitue le facteur principal de déforestation dans le site, les communautés ont été formés en technique de fabrication des foyers améliorés, avec l'appui du centre des techniques agricoles (CTA) de Maroua. 230 femmes formées en construction des foyers améliorés dans les villages de Sombala, Mokora, Yamdjidjing, Mogoudi, Teving, Goumtokoï et Kalliao l'issu de laquelle 118 foyers améliorés ont été construits à ce jour par les femmes. Au niveau stratégique, la commune a été accompagnée dans l'adoption d'une déclaration environnementale et dans le processus de l'élaboration de son Agenda 21 en cours. Une étude sur les opportunités d'emplois verts pour lutter contre la déforestation grâce au financement du BIT a été également finalisée.



Formation des femmes à la construction des modèles durables de foyer amélioré à Béguélé
par un étudiant stagiaire de l'ISS



Des foyers améliorés construits en utilisation dans les ménages du site

La combinaison des facteurs tels que l'exploitation forestière, minière, des agro-industries, la proximité avec les frontières du Congo et du Gabon à travers la route sous régionale Sangmélina-Ouessou augurent des lendemains pas très reluisant pour les communautés et l'environnement tant les intérêts économiques sont nombreux.

Face à ces nombreux défis, la stratégie mise en œuvre par le programme dans ce site a consisté à intégrer les principes de développement durable dans les villages afin d'inverser la tendance de la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes. Ainsi, en partenariat avec les comités locaux, la commune de Meyomessi, la délégation des Forêts et de la Faune du Dja et Lobo, le programme TRIDOM, le Centre Technique de Foresterie Communale (CTFC), le Bureau International du Travail (BIT) et Tropical Forest and Rural Développement (TF-RD) les actions ont porté sur :

- Le micro-zonage, réalisé sur la base du zonage de la partie méridionale du Cameroun. Le classement de la forêt communale, ajouté à l'octroi des deux forêts communautaires fera passer la part de terres réservées aux communautés de 37% à 50% soit environ 13% du terroir de Meyomessi géré de manière durable, car sous aménagement avec le concours du programme TRIDOM.
- Un plan de surveillance de l'exploitation des ressources naturelles dans le Dja et Lobo a été élaboré par les parties prenantes (exploitants forestiers, miniers, la commune, la délégation des forêts et de la faune du Dja et Lobo, le service de conservation de la Reserve de Biosphère du Dja et les autorités administratives de Meyomessi) impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles dans le cluster de Meyomessi et ses environs.
- Les conseillers municipaux et les membres des comités locaux ont une connaissance du cadre juridique régissant l'exploitation des PFNL, la chasse et le commerce de la viande d'origine sauvage, l'acquisition et la gestion des forêts communautaires et communales.
- La procédure de classement de la forêt communale est achevée au niveau local. Les dossiers de demande d'une convention provisoire de gestion de deux forêts communautaires (Emvieng 2 et Essangmvout) sont introduits auprès des autorités en charge des forêts et de la faune avec le concours du programme TRIDOM et du CTFC.

L'ensemble de ces actions ont aboutit aux résultats clés ci-dessous:

Dans le site de Maroua 1^{er} :

Au niveau de l'arrêt de la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes

83 600 arbres ont été plantés dans les écoles, les postes agricoles et les formations sanitaires

Une déclaration environnementale de la commune a été élaborée et adoptée ainsi que l'agenda 21

Au niveau de la mise en place de sources alternatives d'énergie :

418 foyers améliorés introduits dans les ménages et en utilisation

Dans le site de Meyomessi:

Au niveau de l'établissement d'un plan de gestion des terroirs pour concilier la chasse autorisée, l'agriculture, la cueillette et la pêche et développer des activités nouvelles tel que l'écotourisme

Une Carte de zonage de l'espace communal élaboré et en cours de mise en œuvre

Les acteurs locaux disposent de capacités en collecte des données sur la gestion du terroir

Une déclaration environnementale de la commune ainsi que l'agenda 21 élaborée et adoptée

Systeme de surveillance mis en place pour maintenir les fonctions et services de la forêt notamment pour réduire l'impact de l'exploitation forestière industrielle et de la chasse commerciale

Les paramètres locaux de surveillance des activités liées à la gestion durable de l'environnement développés et mis à la disposition des acteurs locaux

Cadre juridique de la loi forestière vulgarisé auprès des acteurs clés à travers la sensibilisation et la communication

Le nombre d'acteurs locaux clés ayant connaissance du cadre juridique de la loi forestière est passé de 0 à 21

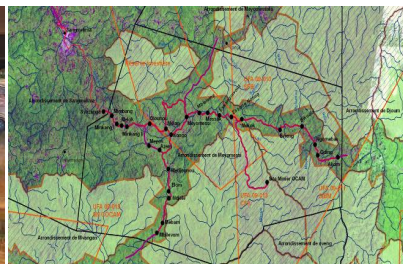
Le nombre d'agents techniques et de conseillers municipaux disposant des connaissances sur le cadre juridique de la loi forestière est passé de 0 à 16

Dispositif de gestion communautaire des forêts mis en place pour renforcer l'efficacité des actions locales pour accéder à de meilleurs revenus tout en respectant les principes de la conservation de la diversité biologique

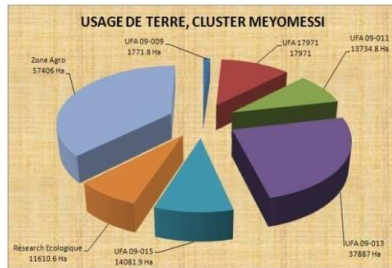
Le nombre de forêt communautaire et communale est passé de 0 à 2 et 1 respectivement



Réunion de concertation en vue de la création des forêts communautaires



Micro-zonage du cluster de Meyomessi



Atelier diagnostic des paramètres pour un plan de surveillance



Espèce animale protégée



Livres d'éducation environnementale

Malgré ces avancées, il reste que les initiatives visant la gestion durable de l'environnement dans un contexte de pauvreté demeurent un travail ardu s'inscrivant dans la durée et nécessitant un suivi constant. Il s'agira donc pour la commune et les communautés de capitaliser l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre de la première phase et de mobiliser l'ensemble des partenaires de cette composante pour poursuivre ces actions, notamment pour ce qui concerne la mise en œuvre de l'agenda 21 et le respect des clauses contenues dans la déclaration environnementale adoptée par les deux communes.

Objectif opérationnel 7 : Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour les ménages, les écoles et les services de santé

Dans les deux sites du programme, l'accès à l'eau potable constitue une problématique réelle bien que se manifestant différemment pour chaque site. En effet, à Maroua 1er, les conditions climatiques et l'environnement impose des conditions d'accès à l'eau difficile pour les populations. La problématique de l'accès à l'eau se pose au niveau de la disponibilité du fait des conditions naturelles du site. En plus de cela, les investissements dans le secteur de l'eau potable sont insuffisants, entraînant un ratio point d'eau potable par tête de population et par distance de 1/1500 sur un rayon souvent supérieur à 10 km. Dans ces conditions, les populations ont recours aux lits des mayos comme source d'approvisionnement en eau. La mauvaise qualité de l'eau de ces mayos couplée à leur rareté pendant la saison sèche rend difficile l'accès à l'eau pour les populations. La conséquence directe de ce faible accès à l'eau potable est la prolifération des maladies hydriques au sein de la population. Il en est de même pour les conditions d'assainissement individuel et collectif dans le site. Le niveau d'accès des ménages et structures publiques aux latrines améliorées est très faible, ce qui favorise la prolifération des maladies tels que le choléra. A Meyomessi, la problématique de l'eau se pose en termes d'accessibilité, au regard de l'importante ressources en eau dans cette localité tout au long de l'année. Non seulement les nombreuses sources d'eau de ce site ne sont pas aménagées pour offrir de l'eau potable aux populations, les nombreux ouvrages hydrauliques aménagés sont vétustes et 75% non fonctionnels. Le nombre d'habitants par point

d'eau se situe à 560 et les distances parcourues pour atteindre les points d'eau s'estiment en moyenne à 5 km dans certains villages. Au niveau de l'assainissement, la situation n'est guère reluisante. Très peu de ménages ont accès à des latrines améliorées. Il en est de même pour les structures publiques (écoles et structures de santé).

Afin d'améliorer l'accès à l'eau potable aux populations, 07 nouveaux forages positifs ont été réalisés et 03 réhabilités dans le site de Maroua 1^{er}, faisant passer le nombre de points d'eau opérationnels de 07 au démarrage du programme à 21 points d'eau à ce jour. Pour assurer la pérennisation de cet accès, 08 comités de gestion de point d'eau ont été mis en place et 22 artisans réparateurs des pompes à motricité humaine formés. Chaque point d'eau dispose d'un dispositif de collecte des contributions auprès des ménages pour assurer la maintenance des points d'eau. A Tevin par exemple, chaque ménage paie 500 FCFA par mois, A Mougoudi, la contribution des hommes et celle des femmes s'élève respectivement à 100 FCFA et 50 FCFA par semaine et à Yamdjidjine, chaque ménage paie 100 FCFA par semaine.

A Meyomessi, le nombre de points d'eau fonctionnel est passé de 26 à 50. De même, 25 comités de gestion des points d'eau ont été mis en place dans les 25 villages du site et 13 artisans réparateurs ont été formés pour assurer l'entretien et la réparation des points d'eau. Au niveau de la commune, un dispositif a été mis en place pour assurer la supervision du fonctionnement des points d'eau dans l'ensemble des communautés. Il est envisagé la mise en place au niveau de la coopérative un magasin d'approvisionnement en pièces de rechanges où les communautés pourront se ravitailler en pièces de rechanges pour la réparation des points d'eau.



Photo 9 : Forage réalisé à Tevin



Photo 10 : Forage réhabilité à Kalliao

Au niveau de l'hygiène et de l'assainissement, des comités d'hygiène et assainissement ont été mis en place dans chacun des villages des deux sites et ont reçus des formations sur les mesures d'hygiène et assainissement au niveau local. En plus, le programme a facilité la création et la mise en place d'un service d'assainissement pour assurer le suivi des mesures et des actions liées à cette activité. Des techniciens ont été également formés dans chaque site en techniques de construction des latrines améliorées. Cependant, l'absence des matériaux pour la construction des latrines au niveau communautaire et dans les structures publiques n'ont pas permis de réaliser les constructions sur une grande échelle. Quelques latrines modèles ont été mis en place à Maroua 1^{er} et Meyomessi à partir desquelles les populations pourraient effectuer des répliquations au sein des communautés.

Les résultats atteints sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

A Maroua 1^{er} :

Accès généralisé de la population à l'eau potable

Le nombre d'habitants par point d'eau est passé de 1500 à 530 et la distance moyenne parcourue pour la recherche de l'eau est passé de 3-5 km à 1,5 km maximum

Accès généralisé de la population à des latrines améliorées

40 techniciens locaux formés en techniques de construction de latrines améliorées

01 latrine modèle de démonstration construit dans le site

Pourcentage de ménage disposant de latrines améliorées inchangé à moins de 5%

Pourcentage structures publiques ayant accès aux latrines améliorées (écoles, structures sanitaires) inchangé à 15%

A Meyomessi :**Accès généralisé de la population à l'eau potable**

Le nombre d'habitants par point d'eau est passé de 538 à 320 et la distance moyenne parcourue pour la recherche de l'eau est passé de 4 km à 3,5 km maximum

Accès généralisé de la population à des latrines améliorées

125 techniciens locaux formés en techniques de construction de latrines améliorées

Pourcentage de ménage disposant de latrines améliorées inchangé à moins de 10%

Pourcentage structures publiques ayant accès aux latrines améliorées (écoles, structures sanitaires) légèrement en hausse de 10 à 20%

Au terme de la mise en œuvre du programme, il ressort que l'ensemble des objectifs de cette composante n'a été atteint que partiellement. En effet, le niveau d'accès des populations à l'eau potable s'est significativement amélioré à la fois au niveau du nombre de populations par point d'eau que pour la distance parcourue. De même, le dispositif d'un accès durable à l'eau potable a été mis en place grâce aux actions de formation des communautés dans la maîtrise des techniques de réparation et d'entretien des ouvrages hydrauliques et le partage des coûts d'entretien par les communautés.

**Puits réhabilité à Ndjele****Puits bâche aménagé à Olounou****Source réhabilitée à Elom**

A Maroua 1^{er}, les marchés des ouvrages hydrauliques complémentaires attribués par le Gouvernement permettront de réaliser les objectifs d'un point d'eau pour 250 habitants au maximum dans le site sur un rayon maximum de 1 km. Il en est de même de la réalisation d'une mini adduction d'eau dans le site de Meyomessi centre par le Gouvernement pour assurer un accès durable des populations de l'agglomération urbaine de Meyomessi à de l'eau potable. Des efforts énormes devraient cependant être déployés au niveau de l'assainissement individuel et collectif où l'accès aux latrines améliorées au sein des ménages reste encore très faible. Il s'agira de capitaliser sur les connaissances acquises en matière de construction de ces latrines modernes par les 150 techniciens locaux formés au cours de la première phase du programme dont 125 à Meyomessi et 25 à Maroua 1^{er} pour faciliter la réalisation de ces ouvrages au sein des communautés. Un mécanisme d'incitation à la contribution des ménages en matériels et équipements et de rémunération des techniciens locaux devrait être mis en place par la commune à travers le service d'assainissement mis en place en son sein pour ce faire. Les comités hygiène et assainissement des villages pourraient également être mises à contribution pour la sensibilisation et la mobilisation au niveau communautaire.

OMD 8: Mettre en place un partenariat pour le développement

L'objectif 8 du programme adresse les aspects de désenclavement, de communication, d'accès des communautés aux infrastructures sociocommunautaires et de participation et appropriation des initiatives au niveau communautaire, régional et national. De manière spécifique, les objectifs couverts par cette composante du programme sont de plusieurs ordres, à savoir :

- **Objectif opérationnel 8** : Eliminer la fracture numérique en mettant à la disposition des populations les TIC notamment le téléphone, l'internet et les outils de communication de masse tels que la radio communautaire
- **Objectif opérationnel 9** : Développer l'infrastructure de transport et sources d'énergie
- **Objectif opérationnel 10**: Renforcer des capacités des communautés
- **Objectif opérationnel 11** : Etablir des liens avec les communes, les structures décentralisées et le gouvernement central

Le actions du programme dans le volet élimination de la fracture numérique ont porté sur la mise en place d'une radio rurale dans chacun des deux sites du programme dans le cadre d'un partenariat avec l'UNESCO.

Au niveau des infrastructures de transport de des sources d'énergie, la priorité a été accordée aux activités de désenclavement des villages, l'électrification rurale et la construction des infrastructures socio communautaires dans le domaine agropastoral et hydraulique pour booster l'économie locale.

Objectif opérationnel 8 : Eliminer la fracture numérique en mettant à la disposition des populations les TIC notamment le téléphone, l'internet

En ce qui concerne le volet lié à l'élimination de la fracture numérique, un accent particulier a été accordé à la mise en place des radios communautaires en partenariat avec l'UNESCO. Grâce à cet investissement, les communautés locales bénéficient aujourd'hui d'informations en langues locales centrées autour des problèmes et des opportunités de développement dans leurs communautés respectives. Cet instrument offre un cadre idéal de mobilisation, de sensibilisation et de formations des populations sur les thématiques d'intérêt en langues locales par des animateurs locaux proches de ces populations.



Antenne et studio totalement aménagé de la radio rurale de Maroua 1^{er}



Installation et tests de la nouvelle radio rurale de Meyomessi

Objectif opérationnel 9 : Développer l'infrastructure de transport et sources d'énergie

S'agissant du volet développement des infrastructures de transport, de stockage et les sources d'énergie, les efforts se sont portés sur le désenclavement des zones de production pour permettre aux populations d'accéder facilement dans les champs et la construction des magasins de stockage des produits agricoles. C'est ainsi qu'à Meyomessi, 75 km de pistes agricoles ont été ouvertes pour permettre aux populations d'écouler facilement leurs productions agricoles des champs. Il en est de même de la construction d'un centre des services agricoles qui constitue la plateforme de toutes les activités agropastorales du site. Ces investissements ont été également planifiés dans le site de Maroua. Leurs réalisations qui devrait démarrer à la suite de la finalisation des contrats avec les prestataires sur les contributions du Gouvernement, permettra de renforcer davantage les investissements réalisés dans les secteurs agropastoraux grâce au financement du Japon. Au niveau des investissements dans les ressources énergétiques, le taux d'électrification dans les deux sites est passé de moins de 25% à près de 75% et devrait atteindre les 100% à l'issue des travaux d'électrification en cours dans les deux sites grâce au financement du Gouvernement du Cameroun.



Aménagement des pistes agricoles



Locaux du Centre des Services Agricoles de Meyomessi

Objectif opérationnel 10: Renforcer des capacités des communautés

Le volet renforcement des capacités vise à mobiliser les communautés, les organiser, les former et les accompagner dans l'appropriation du programme, dans la participation aux activités prévues et à la mise en place des stratégies de durabilité des actions et des résultats. C'est ainsi qu'une structure pyramidale a été mis en place allant d'un comité communal qui regroupe l'ensemble des représentants des groupements du site, et des comités locaux villages du millénaire pour chaque secteur et pour chacun des OMD. Les capacités techniques de chacun de ces comités ont été renforcées en mobilisation, sensibilisation, planification, suivi et évaluation des actions de développement dans leurs secteurs respectifs. Ainsi, les comités communautaires de coordination/suivi des activités du PVMC ont été créés et sont fonctionnels. Les textes portant organisation et fonctionnement de ces comités ont été élaborés et adoptés par les populations et les responsables ont vu leurs capacités renforcées sur leurs rôles et responsabilités. Cependant, il sera nécessaire de continuer à suivre le fonctionnement de ces comités pour s'assurer qu'elles maîtrisent et jouent effectivement les rôles critiques qui leur incombent au sein des communautés.



Implication des communautés (causeries éducatives à Medjounou et avec les Pygmées Bakas à Elom)
Objectif opérationnel 11 : Etablir des liens avec les communes, les structures décentralisées et le Gouvernement central

La structuration fonctionnelle du programme a permis d'atteindre cet objectif. En effet, les différents cadres mis en place pour accompagner la mise en œuvre du programme à savoir le dispositif institutionnel et opérationnel au niveau central et local ont permis de tisser et de maintenir les liens entre les communes, les structures décentralisées et le niveau central. Cette structure fonctionnelle allant du comité de pilotage qui regroupe l'ensemble des administrations sectorielles concernées par les OMD au niveau central et dispose d'un démembrement au niveau de chaque site du programme a facilité l'implication effective des différents acteurs de mise en œuvre. A travers ce dispositif, ces différents acteurs ont développé des capacités dans le concept et l'approche PVMC, ce qui sera de nature à faciliter le processus de passage à l'échelle. Il reste cependant que les activités devant concrétiser l'appropriation de l'approche à savoir les ateliers d'alignement des plans de développement locaux sur les OMD et la budgétisation, de même que les ateliers de capitalisation des résultats du programme n'ont pas été réalisées.



III.

Membres du Groupe Technique Consultatif Départemental (GTCD) chargé de la coordination et du suivi/évaluation



La visite du Ministre Délégué au MINEPAT à droite et celle du Préfet du Diamaré à gauche.



Les membres du COPIL sur le terrain



Le Comité Communal d'accompagnement a passé ses responsabilités à la Coopérative



Des cérémonies de remise de dons présidées par les autorités administratives, à Goubéo et Meskine

IV. REVUE DE LA PERFORMANCE

EVALUATION DES PROGRES

(i) Progrès vers la réalisation des produits du CPAP

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme pays, il était attendu du PVMC deux produits majeurs à savoir :

- l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base d'au moins 10% de la population à travers le développement de leur capacité de lutte contre la pauvreté grâce à la réalisation des OMD au niveau local d'une part
- et d'autre part, le renforcement des capacités nationales et locales dans la conception et la mise en œuvre des outils de planification basés sur les OMD à travers la formation d'au moins 100 acteurs en outil « Costing » des OMD, 50 en en conception et mise en œuvre des plans de développement locaux basés sur les OMD et 06 plans de développement communaux alignés sur les OMD.

Au terme de la première phase, il ressort que le premier produit a été largement atteint. En effet, 75% des ménages des deux sites ont bénéficié des réalisations du programme dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation, de la santé et des infrastructures sociocommunitaires de base tels que l'eau potable, l'électricité, la communication grâce aux radios communautaires installées sur les deux sites. Il en est de même pour les infrastructures socioéducatives et sanitaires. Les mécanismes développés au cours de la mise en œuvre du programme au sein des communautés permettront à terme à la grande majorité des populations du site de bénéficier de l'ensemble des investissements réalisés. Il s'agit entre autres de la mise en place des coopératives agropastorales dans le domaine de l'accès durable aux intrants de production, des comités scolaires dans le domaine de l'éducation, de la mutuelle de santé au niveau de l'accès aux soins de santé par les populations, etc. Le programme a permis de démontrer clairement que des progrès remarquables peuvent être atteints si des investissements ciblés vers les problèmes pressant de développement des communautés sont réalisés. C'est fort de ce constat que le MINEPAT envisage une extension géographique des sites au cours de la deuxième phase.

S'agissant du deuxième produit, deux communes touchées par le programme au cours de la première phase ont bénéficié des capacités en planification et suivi/évaluation à travers l'opérationnalisation du programme au niveau des communes. Les comités mis au sein des villages ont vu ses capacités renforcées en outils de planification et de suivi/évaluation des actions de développement. De même, les comités communaux dans les deux sites ont participé étroitement aux processus d'identification, de planification et de suivi de la mise en œuvre du programme. Cependant, fort est de reconnaître qu'un cadre formel de renforcement des capacités des bénéficiaires n'a pas été initié au cours de la première phase du programme tel qu'initialement prévu. Le processus devrait donc être renforcé davantage au cours de la deuxième phase du programme. L'atelier d'alignement des PDC aux OMD et leur budgétisation qui devait regrouper l'ensemble des parties prenantes au niveau national et local et permettre au programme de réaliser ce produit n'a pas pu être réalisé. Cette activité trouve de plus en plus sa pertinence dans le cadre actuel de la décentralisation où les compétences et les ressources seront davantage transférées vers les CTD. Non seulement elle permettrait de lancer le processus de passage à l'échelle, mais elle viendra compléter les initiatives de développement en cours au niveau local, notamment celles du PNDP. D'où la nécessité de conduire cette activité de manière prioritaire au démarrage de la deuxième phase du programme.

(ii) Développement des capacités:

Le cadre global de mise en œuvre du programme avait été conçu pour faciliter le renforcement des capacités et une appropriation fluide du programme par la partie nationale à tous les niveaux. C'est ainsi qu'au niveau institutionnel, les différentes instances que sont le comité de pilotage, le secrétariat technique du comité de pilotage, les groupes techniques consultatifs départementaux et le comité communal de suivi ont favorisé une implication permanente de la partie nationale. Au niveau opérationnel, l'identification des besoins, la planification et la mise en œuvre et suivi conjoint entre l'équipe du programme et les cadres sectoriels de l'Etat ont favorisé le développement des compétences de ces derniers par rapport à l'approche Villages du Millénaire. Au niveau local, la mise en place des comités sectoriels communautaires au sein des villages, coiffés par le comité communal a facilité la participation des populations et de la commune et leur contribution effective à la mise en œuvre du programme ont été réalisées dans les deux sites et ont accentué le processus d'appropriation à la fois par l'exécutif municipal, les leaders communautaires et les populations. La durabilité des interventions du programme de même que son impact dépendra de la capacité des différents acteurs du dispositif mis en place de poursuivre les actions dans ce cadre.

(iii) Intégration du genre

En plus de la prise en compte de la dimension genre dans l'ensemble des activités menées, l'ODM 3 a adressé de manière spécifique les préoccupations de cette composante au sein du programme.

L'intégration de la dimension genre s'est située à trois niveaux :

- Au niveau stratégique
- Au niveau pratique
- Au niveau du renforcement des capacités

Au niveau stratégique, le pourcentage des femmes et autres groupes sociaux défavorisés est passé de moins de 10% à plus de 30% dans les deux sites, renforçant ainsi leur implication et participation dans les sphères de décision surtout au niveau communautaire. De même, le nombre de femmes leaders communautaires s'est accru au sein des regroupements mixtes dans les deux sites. Il en est de même pour le nombre de groupes et associations féminines dont le nombre est passé de 13 à 36 dans le site de Maroua 1^{er} et de 1 à 26 dans le site de Meyomessi, dénotant ainsi un certain dynamisme communautaire.

Au niveau pratique, la prise en compte du genre a été effective au niveau de l'accès aux opportunités de développement des richesses qui se sont diversifiées en vu de leur autonomisation. En effet, les femmes ont bénéficié d'un accès équitable aux intrants et autres ressources pour mener les activités génératrices de revenus. Dans le site de Maroua 1^{er}, l'accès au micro crédits a été facilité et a permis aux femmes de mettre en place des activités économiques. Au niveau de Meyomessi, le nombre de femmes impliquées dans les activités traditionnellement réservées aux hommes telles que la culture du Cacao a augmenté, les emmenant à bénéficier des intrants agricoles et autres moyens de production pour améliorer ou créer de nouveaux vergers. Toujours sur le plan pratique, les moyens ont été mis en œuvre pour faciliter le travail de la femme. C'est ainsi que les moulins communautaires ont été acquis et mis en place pour aider à la transformation des produits agricoles, réduire la pénibilité jadis créée par cette activité et générer des revenus supplémentaires au profit des groupes de femmes. La réduction des distances parcourues auparavant permet aux femmes d'économiser du temps qui peut être consacré à d'autres activités ou même au repos. La mise en place des puits au sein des communautés a participé également à la réduction de la pénibilité de la tâche des femmes et une économie de temps, l'essentiel de la tâche de recherche de l'eau étant dévolu aux femmes et aux enfants.

Au niveau du renforcement des capacités, plusieurs formations ont été dispensées dans plusieurs domaines à la fois stratégique que pratique, notamment sur le leadership, l'entrepreneuriat, et les techniques de productions agricole et pastorale. La mise en œuvre des connaissances ainsi acquises

servira de levier aux femmes pour mieux s'insérer au sein de l'environnement socioéconomique et dans les structures de décision.

(iv) Impact sur les bénéficiaires directs et indirects

Bien que ce soit très tôt pour évaluer l'impact du projet sur les bénéficiaires, l'analyse des premiers effets du projet montre que trois ans après sa mise en œuvre, le programme a affecté positivement et de manière significative les différents bénéficiaires. En effet, à travers les réalisations au cours de la période de mise en œuvre, le programme a jeté les bases d'un développement intégré et multisectoriel qui à terme devrait améliorer de manière significative les indicateurs des OMD dans les deux sites comme démontrés par les résultats atteints. S'il est vrai que cette base reste encore fragile du fait de la jeunesse du processus, la probabilité de l'expansion des dynamismes créés au niveau des communautés reste forte si le processus d'accompagnement se poursuit au-delà de la première phase du programme.

Ainsi :

Au niveau des communautés :

Au niveau de l'OMD 1,

- une redynamisation des activités agropastorales, artisanales et même piscicole pour le site de Meyomessi grâce à la structuration et l'organisation des producteurs en coopérative agropastorale et l'octroi aux producteurs.
- Une augmentation progressive de la production agricole et pastorale au cours des deux dernières campagnes agricoles et l'amélioration conséquente de la disponibilité alimentaire et des revenus.
- Une réduction des charges d'exploitation grâce à une meilleure maîtrise de la chaîne de production et de la commercialisation. En se défaisant des commerçants intermédiaires responsables des coûts élevés des facteurs de production, les producteurs rentabilisent mieux leur exploitation. A Meyomessi par exemple, le coût des fongicides pour le traitement du cacao est passé de 1200 FCFA (2,5 dollars EU) à 600 FCFA (1 dollar EU). Il en est de même pour les producteurs du site de Maroua 1^{er} où la mise à disposition des engrais et semences pour la production du sorgho leur a permis de stocker leur récolte et de ne plus dépendre totalement des commerçants intermédiaires pendant la période de soudure. La mise en place des coopératives devrait renforcer cette dynamique.
- La diversification des opportunités économiques par le programme emmènent les populations à ne plus dépendre uniquement de leurs activités traditionnelles pour leur revenu et leur survie. Davantage de filières de production sont développées et participent à cette diversification.

Au niveau de l'OMD 2,

- une augmentation significative des inscriptions dans les écoles de l'ordre de 20% grâce au développement des infrastructures scolaires, la redynamisation des différentes associations éducatives dans les communautés et la distribution des matériels scolaires et actes de naissance surtout à Maroua 1^{er}.
- une amélioration du rendement interne d'au moins 10 points grâce à la mise à disposition des matériels didactiques et pédagogiques aux enseignants dans l'ensemble des écoles des deux sites a entraîné et le renforcement de leurs capacités.
- Une augmentation de l'effectif des filles dans les écoles des deux sites de l'ordre de 25%

Au niveau de l'OMD 3, l'impact du programme se note au niveau de :

- la réduction de la pénibilité des tâches et l'augmentation des opportunités d'insertion économique des femmes qui ont été favorisés par l'acquisition et la mise à disposition des équipements de transformation des produits agricoles aux groupements de femmes dans chaque village. Les distances jadis parcourus pour moudre les céréales et puiser de l'eau potable se sont considérablement réduites, leur permettant de disposer d'un peu plus de temps pour vaquer à d'autres occupations productives.
- une meilleure représentativité des femmes dans les différentes sphères de décision, se situant aujourd'hui à 30% contre moins de 10% au démarrage du programme.

Au niveau de l'OMD 4, 5 et 6, les effets les plus visibles se notent au niveau de :

- l'augmentation du taux de fréquentation des structures sanitaires par les populations à la faveur des interventions menées dans ce secteur. Parmi ces interventions, on peut relever la construction de nouvelles structures sanitaires et la réfection des anciennes, la disponibilité des intrants et équipements médicaux, l'augmentation du personnel sanitaire dans les structures sanitaires des deux sites et la mise à disposition des moyens logistiques (ambulance et Moto tout terrain) aux personnels de santé pour assurer les interventions au niveau des villages.
- La redynamisation des actions de santé au niveau communautaire qui a permis de rendre fonctionnel les structures de dialogue (Comités santés). Les COGE et les COSA sont désormais fonctionnels et devraient contribuer à une meilleure orientation des populations vers les structures sanitaires.
- Une couverture vaccinale universelle qui s'est accru pour atteindre 100% en même temps que la proportion des accouchements par un personnel médical est passée de 5% et 42% à 75% et 80% dans les sites de Maroua 1^{er} et Meyomessi respectivement.

Au niveau de l'OMD 7, les actions menées dans le domaine de la gestion durable de l'environnement préudent des impacts positifs certains dans les deux sites.

- A Meyomessi, la mise en œuvre conjointe des actions avec le Projet TRIDOM et le MINFOF a jeté les bases d'une gestion durable de l'écosystème qui s'appui sur le zonage et la répartition de l'espace et obéissent à des exploitations spécifiques. Deux forêts communautaires et une forêt communale ont ainsi pu être délimité et devraient contribuer à assurer une gestion durable des ressources et générer des revenus pour la commune et les populations.
- A Maroua 1^{er}, les actions de reboisement et de restauration de la fertilité des hardés, couplées à l'introduction à grande échelle des sources alternatives d'énergie telles que les foyers améliorées devraient avoir à terme un impact positif sur la réduction du déboisement et la désertification.
- L'adoption par les deux communes d'un agenda 21 et d'une déclaration environnementale permettra d'inscrire les actions de développement dans une logique verte.

Toujours au niveau de l'OMD 7 relatif à l'accès généralisé des populations à l'eau potable,

- l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les deux sites du programme passant de 1 point d'eau pour 1500 habitants et 538 habitants à 1 point d'eau pour 530 et 320 habitants à Maroua et Meyomessi respectivement
- la réduction des distances parcourues de plus de 2/3 à la recherche de l'eau par les populations
- un accès durable à l'eau potable grâce à la mise en place des mécanismes de contribution aux charges de fonctionnement et d'entretien des points d'eau.

Bien que le niveau d'accès soit encore insuffisant, il est attendu les avancées réalisées entraînent à la fois une réduction des maladies hydriques qui sévissent au sein de la population dans ces deux localités et une amélioration de la qualité de vie des populations.

Au niveau de l'OMD 8, les actions menées dans le domaine du développement des infrastructures sociocommunautaires, notamment les infrastructures de stockage, les routes rurales, l'électrification rurale et la communication à travers la mise en place des radios rurales ont permis de :

- désenclaver certaines parties des sites et de faciliter la circulation des biens et des personnes,
- d'augmenter l'accès des communautés à l'information locale et nationale. Les radios rurales constituent aujourd'hui un outil incontournable d'information et communication interne et externe sur laquelle les populations dépendent désormais pour des sujets utiles à leur développement.

Au niveau des communes :

Meyomessi et Maroua 1^{er} sont aujourd'hui un point d'attraction pour les communes et communautés voisines du fait des changements apportés par les interventions du programme. Il existe un contraste saisissant entre ces deux communes et les communes riveraines sur le plan des infrastructures sociocommunautaires de base dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'énergie. Il en est de même des opportunités créées dans le domaine socioéconomique au cours de la première phase du projet. En plus de tous ces investissements, la mise en place d'une plateforme au niveau communal pour le suivi de la mise en œuvre du programme a permis de renforcer leurs capacités sur l'approche de mise en œuvre du programme. Le processus d'accompagnement devrait se poursuivre au-delà de la première phase pour renforcer davantage la maîtrise de l'approche et assurer leur application effective pour un développement local visant l'atteinte des OMD.

Au niveau des sectoriels départementaux :

Bien que les impacts du programme sur ces acteurs n'aient pas totalement atteint le niveau escompté, la planification et programmation conjointe entre les équipes d'experts du programme et les sectoriels départementaux de l'état a permis à ces derniers de s'imprégner de l'approche de développement orienté vers l'atteinte des OMD. Le comité conjoint de suivi de la réalisation et de réception des infrastructures mis en place dans le cadre du programme a permis au Gouvernement de s'impliquer étroitement dans la validation des ouvrages et d'internaliser ce dispositif dans d'autres projets similaires à la base. Il demeure que les impacts auraient été plus importants si les moyens logistiques et matériels avaient été mobilisés pour permettre aux sectoriels de mener le suivi conjoint de l'ensemble des activités sur le terrain.

(v) Communication et visibilité

Le Programme Villages du Millénaire a bénéficié de l'appui technique de l'UNESCO pour le développement et la mise en œuvre d'un plan media sur l'ensemble des interventions du programme. C'est ainsi qu'un bulletin d'information mensuel version papier et électronique a été publié régulièrement au cours des années 2011 et 2012 pour renseigner la communauté nationale internationale sur le programme. De même, une plaquette d'information sur les résultats du programme a été publiée et diffusée en 2013. Ce document est logé dans le site de la Coordination du SNU au Cameroun (). Les outils de visibilité ont également porté sur les affichettes et les panneaux d'affichage à l'entrée des deux sites du programme. Le programme Villages du Millénaire a également bénéficié d'un reportage sur le programme avec une interview du Coordinateur

National dans le bulletin économique du MINEPAT. Il en est de même des articles publiés dans divers journaux au niveau national, notamment Cameroon Tribune, Le Messenger, etc. le PVMC a bénéficié d'une communication régulière au cours des sessions annuelles du comité de pilotage et d'une interview accordé par le Coordonnateur National sur les ondes de la radio nationale pendant ces périodes. De même, de nombreuses cérémonies de réception des acquisitions dans divers secteurs du programme ont été organisées dans les différents sites. Ces cérémonies ont connu la participation des autorités administratives, locales et traditionnelles ainsi que des populations. En marge de toutes ces activités de visibilité et de communication sur le programme, une vidéo documentaire est en cours de production pour mettre en exergue les changements induits par le programme au cours de sa première phase. Les réalisations du PVMC sont citées en exemple dans les différentes plateformes tant local que national. Les équipes de chaque site font partie de la plateforme d'échanges entre les acteurs de développement qui regroupe les différents projets et programmes régionaux dans leurs régions respectives et qui sont coordonnées par le MINEPAT. Cette plateforme offre des opportunités de partager les expériences et d'explorer les possibilités de partenariats.

REVUE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme s'est articulée autour des stratégies visant entre autres l'implication effective des différentes parties prenantes, la pérennisation des initiatives, l'appropriation par les bénéficiaires à tous les niveaux et le développement des partenariats.

(i) Appropriation et pérennisation au niveau local et national

Les dispositifs institutionnels et opérationnels de mise en œuvre du programme ont été conçus pour permettre une appropriation et une pérennisation du programme au niveau stratégique et local. Sur le plan local, le point d'ancrage était situé au niveau départemental avec comme plateforme de concertation et de mise en œuvre conjointe le comité consultatif départemental. A cet effet, l'équipe des experts du programme a identifié et planifié conjointement les actions avec leurs vis-à-vis sectoriels départementaux. Ces plans d'activités annuels et trimestriels étaient validés et ensuite évalués au cours des réunions du groupe technique consultatif départementaux. Cependant, il faut relever que les contraintes opérationnelles de mise en œuvre conjointe, notamment les moyens logistiques et la prise en charge des missions sur le terrain des sectoriels départementaux ont limité dans une large mesure leur niveau d'implication dans le suivi conjoint des activités sur le terrain. Cette insuffisance a été cependant amplement comblée par ceux des sectoriels disposant des relais au niveau communal comme l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé avec qui les experts du PVMC travaillaient étroitement. Par contre, il convient de relever que l'incapacité de l'équipe de Meyomessi de loger dans le site pour des raisons pratiques et sécuritaires a quelque peu affecté une meilleure interaction avec les cadres locaux gage de l'appropriation et la pérennisation du processus par ces derniers.

Au niveau stratégique, le point d'articulation du programme était représenté par le Secrétariat technique du Comité de Pilotage qui devait assurer le suivi conjoint et rapproché de la mise en œuvre du programme avec l'unité de coordination nationale sur la base des orientations du comité de pilotage. Des réunions régulières d'échanges sur l'état de mise en œuvre du programme avec le Secrétariat Technique et les missions périodiques du point focal et des membres du comité de pilotage ont permis à la partie nationale de suivre et se familiariser avec l'approche du PVMC dans une certaine mesure. Il reste que cette appropriation aurait été renforcée par la réalisation de l'atelier d'alignement du plan de développement local aux OMD et la budgétisation qui devait permettre aux différentes parties prenantes d'avoir une meilleure connaissance de l'approche et des outils de ce programme.

C'est au niveau communautaire que des stratégies de pérennisation et d'appropriation ont été le plus développées et sont progressivement entrain d'être prises en main au niveau des communautés. Il s'agissait pour le programme de s'assurer qu'au terme de la mise en œuvre, les communautés locales soient à mesure de poursuivre les initiatives d'elles mêmes, grâce aux différents mécanismes mis en place dans différents secteurs et à différents niveaux. Au rang des stratégies d'appropriation et de pérennisation développés et mises en œuvre par les populations on peut citer:

- Le renforcement des capacités des populations à travers des formations ciblées et le dispositif de suivi évaluation par les techniciens locaux relayés dans les villages par les agents communautaires issus de chaque village.
- Le mécanisme revolving mis en place pour les intrants agricoles dans le souci d'en assurer un accès durable par les producteurs. Ce mécanisme a été mis en place à Meyomessi pour les produits phytosanitaires de cacao et à Maroua 1^{er} pour les semences améliorées et les engrais. Ces mécanismes ont permis aux producteurs de réduire considérablement le coût des intrants et de maximiser leurs marges de profit. Il en est de même de la mise en place des caisses villageoises pour l'acquisition des intrants d'élevage (vaccins et aliments) à Maroua 1^{er}. Chaque village dispose d'une caisse pour subvenir à temps aux besoins de traitement des animaux et éviter ainsi les épidémies périodiques qui déciment les troupeaux.
- La vente groupée des produits agricoles, notamment le cacao à Meyomessi permet aujourd'hui aux paysans de négocier les prix de leurs produits directement avec les exportateurs qui viennent sur place chercher les produits. Ici, les marges bénéficiaires sont plus grandes. Au cours de la campagne cacaoyère, les producteurs, appuyés par la commune ont eux-mêmes passer le marché d'acquisition des produits phytosanitaires auprès des fournisseurs.
- La mise en place de coopératives agropastorales et artisanales dans les deux sites. Elles entendent être la plateforme par excellence des activités agropastorales dans les deux sites.
- La mise en place des mutuelles de santé. A Meyomessi par exemple, cette mutuelle est adossée à la coopérative et permet aux membres affiliés à la coopérative d'avoir accès aux soins de santé. Les prélèvements annuels sont effectués au moment de la vente du cacao qui correspond à la période des pics de revenus pour les paysans. Ceci permet d'éviter les difficultés d'accès aux soins de santé qui peuvent intervenir au cours des périodes de bas revenus.
- La mise en place des dispositifs à la fois au niveau des communes et au niveau communautaire pour assurer un accès durable à l'eau potable. Ce dispositif qui a connu un bon début de fonctionnement à Maroua 1^{er} avec les cotisations des populations et la disponibilité d'un artisan réparateur formé permet d'assurer un accès durable des populations à l'eau potable. Au niveau de Meyomessi, le dispositif est mis en place et devrait être opérationnalisé avec l'acquisition des outils d'entretien des points d'eau.
- L'appui à l'acquisition des droits d'exploitations des forêts communaux et communautaires dans le site de Meyomessi. Au terme du processus d'acquisition, ces forêts procureront d'importantes sources de revenus aux communautés et à la commune.
- La mise en place d'outils de communication à l'instar des radios communautaires, lesquels représentent de véritables outils de sensibilisation, de mobilisation et d'information des communautés pour une meilleure appropriation des initiatives de développement dans leurs communautés.

Il convient cependant de préciser que ces différentes stratégies constituent à ce point des prémices qui sont au stade initial de leur internalisation par les différents bénéficiaires et nécessitent un temps d'accompagnement pour une véritable appropriation.

(ii) Participation/ Processus consultatif

Le programme Villages du Millénaire a suivi un processus consultatif et participatif depuis le stade de l'identification des besoins jusqu'à la mise en œuvre et le suivi, en passant par le développement des interventions, leurs priorisations et leurs planifications.

Au niveau de l'identification des besoins et la priorisation des interventions :

Après les enquêtes de base réalisées au niveau des villages pour faire l'état des lieux pour chaque OMD, le cadre global des interventions a été élaboré avec la participation des différents ministères sectoriels, les agences du Système des Nations Unies et d'autres partenaires au développement. Le cadre global a été ainsi réalisé et a fait l'objet d'analyse par le groupe technique consultatif départemental qui réunit l'ensemble des sectoriels départementaux, la commune, les représentants des communautés et l'équipe du programme. Les échanges qui s'en sont suivis ont permis de déterminer pour chaque site, les interventions prioritaires à mener pour lever les contraintes majeures de développement identifiées, fixant ainsi le cadre global d'exécution du programme qui a été adopté par le comité de pilotage qui est l'instance regroupant l'ensemble des parties prenantes au niveau central.

Au niveau stratégique:

Grâce au cadre institutionnel mis en place, la planification et la programmation des interventions du programme se sont faites de manière conjointe entre les sectoriels départementaux et les équipes d'experts de chaque site. Les plans de travail périodique (annuel et trimestriel) ont été examinés et validés au cours des réunions du groupe technique consultatif départemental qui réunit en plus des sectoriels et l'équipe du programme, les représentants des communes et des structures partenaires locaux de mise en œuvre. Le suivi de la mise en œuvre de ces plans de travail est assuré par le comité communal qui regroupe les représentants des comités villages du millénaire des villages du site et l'exécutif communal. Il faut cependant reconnaître que ce dispositif au niveau communal n'a pas connu un fonctionnement optimal du fait de l'irrégularité des rencontres. De même, les sectoriels des groupes techniques consultatifs départementaux n'ont pas été étroitement associés aux activités de suivi du fait des contraintes logistiques et matérielles. Cependant, les relais de ces sectoriels qui disposent de personnel dans les sites ont appuyés dans la mesure du possible la mise en œuvre et le suivi des plans de travail approuvés par le groupe technique. Ceci a été effectué pour les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'éducation de base, de la santé.

Au niveau central, la participation a été assurée par le comité de pilotage à travers les réunions annuel de ce comité au cours desquelles les plans de travail annuel sont validés et dans le cadre des missions de suivi/évaluation de la mise en œuvre du programme sur le terrain. La participation rapprochée à la mise en œuvre du programme par cet organe est assurée par le biais de son secrétariat technique qui travaille étroitement avec la coordination nationale du programme. Il en est de même des réunions périodiques de suivi des points focaux stratégiques qui regroupe la coordination du programme, les représentants des bailleurs de fonds et le PNUD. Ces différents cadres ont offerts l'opportunité à tous les organes d'accompagnement de la mise en œuvre du programme de participer activement à l'exécution du programme et de formuler les recommandations pour améliorer cette exécution.

Au niveau de la participation des communautés :

Les différents organes mis en place au niveau communautaire l'ont été pour faciliter une implication étroite des populations à la mise en œuvre du programme. Ainsi, le programme a accompagné la mise en place des comités villages du millénaire dans chaque village du site et pour chaque secteur des OMD. Ce dispositif a permis de sensibiliser et de mobiliser les populations de chaque village à

une implication active aux activités du programme. Parmi les modèles réussis mis en place pour assurer une participation effective des communautés, il y a lieu de citer :

- Les coopératives agropastorales et artisanales couplés à un mécanisme de reconstitution des stocks d'intrants et les ventes groupées des productions aussi bien en agriculture qu'en élevage ;
- les associations mères d'élèves, les associations de parents d'élèves créés et les comités de gestion des projets d'écoles dans le secteur de l'éducation au niveau des deux sites ; le recrutement des maîtres de parents et la contribution au gardiennage des nouvelles infrastructures scolaires pour prévenir contre les actes de vandalisme sur ces nouvelles structures ;
- la mise en place dans chaque village d'un agent communautaire chargé de déclarer les nouvelles naissances afin de faciliter l'établissement des actes de naissance, suite à l'appui à l'établissement massif par le programme et les autres partenaires (VSO, Commune) de 1400 nouveaux actes de naissance au profit des enfants scolarisés ;
- la contribution des femmes à la construction des locaux pour abriter les moulins communautaires et le paiement des frais de service dans une caisse ouverte à cet effet pour en assurer l'entretien et les réparations ;
- les comités santé et les agents de santé communautaires ainsi que les accoucheuses traditionnelles dans les aires de santé ;
- la mutuelle de santé adossée à la coopérative agropastorale à Meyomessi ;
- les différentes associations et groupes de femmes autour des activités génératrices de revenus et des moulins communautaires ;
- les comités eau et assainissement et les artisans réparateurs dotés de boîte à outil pour l'entretien et la réparation des ouvrages hydrauliques. A ceci, a été rattaché des caisses pour recueillir la contribution à la réparation et l'entretien des points d'eau de chaque famille ;
- la participation au fonctionnement de la radio communautaire dans le site de Maroua 1^{er}.

Malgré cette dynamique participative communautaire, il convient d'indiquer que ce mouvement d'ensemble est enregistré surtout dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services communautaires tels que les moulins, de l'eau et des infrastructures. Les secteurs productifs ont enregistré une participation mitigée caractérisée par des niveaux d'engouement variables d'une communauté à une autre, se limitant souvent aux populations réceptives et entreprenantes. C'est ainsi que dans le secteur de l'agriculture, notamment la distribution des intrants agricoles et d'élevage, les AGR au profit des femmes et l'implication effective des femmes, on note que moins de la moitié des ménages du site ont été effectivement touchés à l'exception des activités de cacaoculture à Meyomessi (plus de 75% des cacaoculteurs) et des intrants de culture de sorgho et maïs (55%). Ce qui justifie la faible bien que croissante adhésion des populations aux coopératives et mutuelles de santé mises en place.

(iii) Qualité des partenariats

Le développement des partenariats se situe au cœur du concept villages du millénaire. A ce titre, le programme du Cameroun depuis sa phase de conception a intégré cette dimension tant au niveau stratégique avec l'implication des agences du système des nations unies à travers l'approche « ONE UN » et celle des différents départements ministériels directement concernés par les OMD qu'à la base. Cette approche devait faciliter l'exécution du programme, capitaliser sur les investissements des différents partenaires et stimuler l'atteinte des résultats. Bien que cette approche ait été adoptée lors de la formulation du document de projet et sa déclinaison par la suite en outil opérationnel, la mise en œuvre a énormément souffert de la faible implication effective des différents partenaires initialement annoncés.

Malgré les insuffisances relevées au niveau de la mise à disposition des moyens logistiques et pratiques pour une meilleure implication de la partie nationale au niveau local, le programme a étroitement travaillé avec l'ensemble des services déconcentrés des ministères sectoriels présents sur les deux sites au niveau conceptuel à travers la plateforme constituée par le Groupe Technique Consultatif Départemental. Sur le terrain, le relais de cette plateforme a été assuré par les services de proximité situés au niveau de la commune.

Partenaire	Nature du Partenariat
Au niveau stratégique	
Les services déconcentrés des ministères sectoriels directement impliqués dans la réalisation des OMD	Appui à la planification et à la mise en œuvre du programme au niveau local à travers leurs relais au niveau communal. Appui aux activités de renforcement des capacités des communautés dans l'ensemble des OMD. Les ministères concernés sont : MINADER, MINEPIA, MINEDUB, MINSANTE, MINPROFF, MINAS, MINFOF, MINTP, MINEE, MINRESI,
INS	Appui à la mise en place du dispositif de suivi évaluation ; accompagnement dans l'identification des indicateurs de performance, d'effet et d'impact.
Ambassade d'Israël	Réalisation de la formation sur l'irrigation et la gestion de l'eau pour le développement agricole à Maroua 1er
UNESCO	Mise en œuvre de la radio communautaire à Meyomessi; Publication de trois bulletins d'information mensuel du PVMC
BIT	MOU signé avec le BIT pour un appui dans le domaine des emplois verts et de l'entrepreneuriat féminin. Une contribution de 5000 USD pour le financement de l'étude sur le potentiel de création des emplois verts dans les deux sites dégagé.
Programme National de Lutte contre le Paludisme:	Participation du PVMC aux ateliers de formation des acteurs centraux au programme de distribution des MILDA. Appui à la distribution des MILDA dans les communautés
Projet TRIDOM:	Partenariat développé dans le cadre des activités de facilitation du processus de zonage, de mise en place de forêts communautaires et communales dans le site de Meyomessi. Une contribution de 19 000 USD dégagé par le projet TRIDOM.
Millenium Promise:	Retraite annuelle Programme Villages du Millénaire: Participation de la Coordination du PVMC, du PNUD, et de deux membres du Secrétariat Technique du Comité de Pilotage à la réunion annuelle des Programmes Villages du Millénaire en Tanzanie au mois de Juillet 2011.
Water Ways	Partenariat en cours de développement dans le domaine la maîtrise et de la gestion de l'eau pour le développement économique ainsi que l'entrepreneuriat rural. Ce partenariat a aboutit à une proposition de projet pour l'implication de WATER WAYS dans la deuxième phase du projet dans les domaines ci-dessus mentionnés
ISS de Maroua	Appui aux activités de formations dans les différents secteurs
IRAD	Approvisionnement des matériaux végétaux et animaux améliorés et à haut rendement
Au niveau local	
Site de Maroua 1^{er}	
RECAMEF	Campagne de sensibilisation et la formation des Associations des Mères d'Elèves
VSO	Appui à la facilitation des procédures des jugements supplétifs avec le tribunal de première instance de Maroua pour l'établissement des actes de naissance aux élèves
Crédit du Sahel	Appui aux AGR des femmes à travers des micro financements des groupements de femmes
CEAC	Renforcement organisationnelle et entrepreneuriale des groupements de femmes
UNICEF Maroua	Contribution à la formation du personnel des centres de santé sur la PCIME et autres maladies cible du PEV, à appuyer la SASNIM et à lutter contre les maladies diarrhéiques
Croix Rouge Française	Contribution à la lutte contre la malnutrition proteino-énergétique à travers la distribution des aliments enrichis dans les CSI
ACDEV	Contribution à la mise en place d'une mutuelle de santé à Meskine
ETA	Appui à la formation des membres du comité de gestion de la coopérative agropastorale et artisanale en organisation et gestion d'une coopérative
Site de Meyomessi	
ONG Espagnole Zerca Y Lejos	Appui à la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'éducation
Centre Technique de Foresterie Communale (CTFC)	Appui au classement et à l'aménagement de 2 forêts communautaires et de la forêt communale de Meyomessi
Tropical Forest and Rural Development (TF-RD)	Mise à la disposition des de la Mairie de Meyomessi 1500 livres d'éducation environnementale pour le compte des écoles primaires du cluster

Volontaires de JICA	Appui à la mise en œuvre des activités dans le secteur de l'éducation

EVALUATION DE L'EFFICACITE DE LA GESTION

(i) Suivi/évaluation

Au cours de la mise en œuvre du programme, des actions de suivi évaluation du programme se sont réalisées à plusieurs niveaux:

- **Au niveau du comité de pilotage** à travers deux missions d'évaluations du niveau d'exécution des activités du programme et des résultats et impacts sur les deux sites de terrain. Au cours de ces missions, les membres du comité de pilotage ont visité l'ensemble des réalisations du programme, se sont entretenus avec les autorités administratives et locales ainsi que les différents partenaires de mise en œuvre et les populations bénéficiaires. La première mission a permis aux membres du comité de pilotage de mesurer les avancées du programme et de relever les problèmes liés à sa mise en œuvre avant de formuler des recommandations visant à adresser les contraintes identifiées. Les plus importantes ont concerné le retard accusé sur la réalisation des investissements du Gouvernement, les chantiers de construction des infrastructures socio communautaires non achevés, les retards dans les délais d'acquisition des biens et services ainsi que les difficultés opérationnelles des équipes de terrain. La plupart des recommandations ont été mises en œuvre notamment celles liées aux retards des acquisitions, les difficultés opérationnelles et la finalisation des chantiers inachevés. Les missions de suivi évaluation des membres du comité de pilotage ont permis dans une large mesure de mesurer la portée du programme en termes de réalisation et d'impacts réels sur les bénéficiaires, de comparer ses résultats et impacts avec les autres initiatives de développement au niveau national et de signifier sa pertinence et de recommander non seulement la poursuite dans le cadre d'une deuxième phase, mais également son extension à d'autres localités du pays.
- **Au niveau du secrétariat technique du comité de pilotage** : En plus de leur participation aux missions de terrain du comité de pilotage, le secrétariat technique a participé au suivi de la mise en œuvre du programme à travers les réunions périodiques avec la coordination du programme. Ces réunions périodiques ont contribué à s'assurer non seulement de la mise en œuvre des plans de travail adoptés par le comité de pilotage et la mise en œuvre de ses recommandations, mais également de se relever les contraintes pour les porter à la connaissance des parties concernées. Le Secrétariat technique du comité de pilotage a véritablement joué le rôle de courroie de transmission entre le programme, les partenaires de mise en œuvre et le ministère de tutelle en s'assurant que les contraintes identifiées sont levées pour permettre au programme d'atteindre ses objectifs. Les rapports de ses réunions ainsi que les propositions d'actions correctives ont été régulièrement portés à l'attention du Président du Comité de Pilotage et dans certains cas du Ministre pour orientations à donner.
- **Les points focaux stratégiques** : ce cadre a été mis en place au cours de la première année d'exécution du programme et regroupe la coordination du programme, le PNUD, le MINEPAT, l'Ambassade du Japon et JICA à travers des réunions mensuelles de suivi évaluation de la mise en œuvre du programme. Une mission de terrain a également été réalisée par ce groupe dans le site de Meyomessi au cours de la première année et a permis d'évaluer l'état de mise en œuvre sur le terrain et d'identifier les contraintes. Cependant, il faut signaler que les réunions de ce cadre ne s'est plus tenu de manière régulière au cours des deux dernières années de mise en œuvre du programme.
- **La coordination du programme** : des missions mensuelles de suivi de la mise en œuvre du programme sur les deux sites du programme ont été régulièrement menées au cours de la première année du programme pour s'assurer de la réalisation des activités du plan de

travail trimestriel par les équipes de terrain, de relever et solutionner les contraintes opérationnelles et mobiliser les partenariats locaux.

- **Les comités locaux de suivi des travaux d'infrastructure au niveau de chaque site** : ce comité a été mis en place par le président du groupe technique consultatif départemental pour faire le suivi mensuel de l'état d'avancement des travaux d'infrastructure, identifier les contraintes liées à l'exécution des contrats par les prestataires, apprécier la qualité de ces infrastructures et aider à lever des contraintes liées à la bonne exécution des chantiers. Cet organe s'est relevé extrêmement utile car cela a permis une participation régulière de la partie nationale au niveau local dans le suivi des réalisations et la gestion des difficultés y relatives, de lever les contraintes logistiques et d'approvisionnement à l'instar du ciment à Maroua et d'assurer de manière collégiale le contrôle de qualité des ouvrages par une implication effective des sectoriels locaux chacun en ce qui concerne son secteur.

(ii) Respect des délais d'exécution

L'examen de la réalisation du plan de travail annuel montre un taux de réalisation technique de 34% en 2011, 75% en 2012 et 95% en 2013. Ces taux illustrent clairement la dynamique croissante qui a caractérisé la mise en œuvre du programme au cours de sa première phase. Après avoir accusé un retard de démarrage des activités de 6 mois, la mise en place de l'ensemble du dispositif institutionnel et opérationnel du programme a pris un certain temps. Un volume important d'activités a été programmée en 2011 pour rattraper le retard de démarrage et essayer de respecter l'échéance du programme en 2012. Cette programmation assez ambitieuse s'est heurtée à plusieurs difficultés tant au niveau du PNUD que du Gouvernement.

Pour le PNUD, il a été question dans un premier temps d'adapter le dispositif d'achat traditionnel au volume et à la complexité des acquisitions du PVMC. Ainsi, le temps d'adaptation et de maîtrise optimale de ces processus ont affecté dans une bonne mesure la réalisation des activités dans les délais surtout en première année. Par contre dès la deuxième année, la maîtrise progressive de ces processus ont permis d'améliorer significativement l'exécution du programme. A côté de ces contraintes internes, d'autres difficultés externes ont émaillé la réalisation du programme dans les délais à l'instar des travaux de construction des infrastructures dont les délais contractuels initiaux de 4 mois ont atteint 15 mois pour la plupart. L'ensemble de ces contraintes a entraîné une demande d'extension du programme de 12 mois qui a été approuvé par le Japon.

Au niveau du Gouvernement, d'importants retards ont été également accusés sur la réalisation des investissements relevant des fonds de contre partie du fait des lenteurs dans le processus de passation et d'attribution des marchés. En effet, le taux global de réalisation des activités sur fonds de contre partie est de 35% à ce jour. Bien que l'ensemble des investissements prévus soient en cours de réalisation pour les uns et en contractualisation pour d'autres, il reste que ces retards importants ont affecté la réalisation dans les délais des cibles planifiés et partant, des résultats attendus. L'interdépendance de certains de ces indicateurs a accentué cette situation. A titre d'exemple, le retard dans l'électrification des sites et le branchement des écoles au réseau électrique qui devait suivre a affecté la capacité des établissements scolaires de mettre en application les NTIC bien que les managers et enseignants aient été formés et les équipements informatiques acquis et disponibles dans les écoles. Il en est de même pour la construction des magasins de stockage dont le retard affecte la capacité de la coopérative agricole de reconstituer les intrants à travers la collecte des remboursements en nature (Sorgho et maïs) et leur commercialisation pendant les périodes où les cours de ces produits leur sont favorables.

(iii) Allocation des ressources

Objectif opérationnel	RESSOURCES				TOTAL	TOTAL	TOTAL
	JAPON	BIT	TRIDOM	TOTAL			

					Maroua 1er	Meyomessi	Operations and Management	
Investissements	4 000 000	5 000	57 000	4 062 000	1 701 372	1 806 194		3 507 566
Operations and Management	1 769 250			1 769 250	-	-	2 187 593	2 187 593
TOTAL	5 769 250	5 000	57 000	5 831 250	1 701 372	1 806 194		5 695 159
Ratio Fonctionnement/Investissements								38%

Les dépenses de fonctionnement représentent 38% de l'enveloppe globale du programme, soit un dépassement de 7% par rapport aux prévisions. Ce dépassement est essentiellement lié aux charges supplémentaires occasionnées par l'extension du projet sur 12 mois par rapport à la durée initiale. Les dépenses de fonctionnement comprennent en plus des frais de gestion, le salaire du staff de l'unité de coordination, les frais de voyage, les fournitures et équipements, les frais connexes (ex : eau et électricité, loyer, etc.), et les frais de communication. Les investissements quant à eux représentent 62% de l'enveloppe budgétaire globale du projet et comprennent en plus des investissements directs sur les sites, les prestations de service liées à chaque objectif, conformément au schéma du budget du document de projet. Le montant total des investissements est presque également réparti sur les deux sites.

(iv) Rapport Coûts/Efficacité d'utilisation des ressources

L'analyse des dépenses par objectif opérationnel montre que dans la plupart des cas, les prévisions budgétaires contenues dans le document initial du projet n'ont pas été totalement respectées. Certaines prévisions ont été largement dépassées tandis que d'autres ont été sous utilisées.

Objectif opérationnel	TOTAL Prévision			TOTAL par site		TOTAL Réalisation	Taux réalisation financière	Niveau d'atteinte des cibles planifiées
	Japon et autres	GVT Cameroun	Total	Maroua 1er	Meyomessi			
1. Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition	400 000	160 000	560 000	419 866	514 741	934 607	167%	61%
2. Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles	600 000	180 000	780 000	579 973	195 256	775 229	99%	63%
3. Amélioration des conditions de vie des Femmes et des Hommes et Augmentation des revenus	200 000	40 000	240 000	143 310	88 758	232 068	97%	48%
4. Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile	800 000	150 000	950 000	216 830	267 666	484 496	51%	84%
Objectif opérationnel	TOTAL Prévision			TOTAL par site		TOTAL Réalisation	Taux réalisation financière	Niveau d'atteinte des cibles planifiées
	Japon et autres	GVT Cameroun	Total	Maroua 1er	Meyomessi			

5. Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux	600 000	70 000	670 000	-	-	-	0%	73%
6. Intégration des principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes	162 000		162 000	26 181	65 047	91 228	56%	45%
7. Les populations des villages du millénaire ont accès à l'eau potable et à l'assainissement	300 000	320 000	620 000	131 816	181 075	312 891	50%	50%
8. Eliminer la fracture numérique	280 000		280 000	183 396	183 396	366 792	131%	100%
9. Les communautés ont accès aux sources d'énergie	600 000	1 354 314	1 954 314	94000	765 497	859 497	44%	44%
10. Renforcement des capacités des communautés	100 000		100 000	-	462	462	0%	62%
11. Liens avec les politiques et stratégies nationales	20 000		20 000	0	129 000	1290 00	0%	25%
12. Operations and Management	1 769 250	170 000	1 939 250	-	-	2 355 823	121%	
TOTAL	5 831 250	2 444 314	8 275 564	1 795 372	2 390 898	6 542 093		
Taux de réalisation financière globale							79%	60%

S'agissant du niveau d'atteinte des cibles par rapport aux ressources investis, il ressort globalement que dans certains cas, les ressources investis n'ont pas permis d'atteindre l'ensemble des cibles fixées. Ceci se note pour les objectifs opérationnels 1, 3 et 6 relatifs à l'amélioration de la productivité agricole pour combattre la malnutrition et la faim, l'amélioration des conditions de vie des femmes et l'intégration des principes de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementaux. Ainsi, malgré un investissement massif des ressources dans l'objectif 1, les résultats restent assez mitigés et démontrent la difficulté à réaliser cet objectif dans l'espace de temps imparti au programme. La capitalisation des investissements et stratégies de pérennisation mis en place devrait améliorer au fil du temps l'atteinte de cet objectif. Il en est de même des deux autres.

Par contre, le rapport coût efficacité d'utilisation des ressources est moyen pour les objectifs opérationnels 2, 4, 5 et 7 relatifs respectivement à l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Pour les objectifs présentant une atteinte des cibles sans investissement des ressources comme le cas pour les objectifs 5, 10 et 11, les activités essentiellement constituées de renforcement des capacités et de sensibilisation ont été menées par les experts des équipes de terrain.

Il convient tout de même de relever que le retard dans la réalisation des investissements du Gouvernement a affecté la capacité du programme à atteindre certaines cibles du programme. La

réalisation de l' ensemble de ces investissements dont le démarrage est en cours devrait améliorer de manière significative le niveau des cibles.

Coût de réalisation par OMD

OMD	Objectif opérationnel	Pourcentage prévision du coût de chaque OMD par rapport au coût total des interventions	TOTAL par site		Coût de réalisation par OMD	Pourcentage du coût de chaque OMD par rapport au coût total des interventions	Pourcentage du coût de chaque OMD par rapport au coût total des interventions	Pourcentage du coût de chaque OMD par rapport au coût total des interventions	Niveau d'atteinte des cibles planifiées par OMD
			Maroua 1er	Meyomessi					
OMD 1	1. Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition	10%	419 866	514 741	934 607	23%	23%	23%	61%
OMD 2	2. Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles	15%	579 973	195 256	775 229	32%	9%	19%	63%
OMD 3	3. Amélioration des conditions de vie des Femmes et des Hommes et Augmentation des revenus	5%	143 310	88 758	232 068	8%	4%	6%	48%
OMD 4 et 5	4. Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile	20%	216 830	267 666	484 496	12%	12%	12%	84%
OMD 6	5. Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux	15%	-	-	-	0	0	0%	73%
OMD 7	6. Intégration des principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes	11%	157 997	246 122	404 119	9%	11%	10%	48%
	7. Les populations des villages du millénaire ont accès à l'eau potable et à l'assainissement								
OMD 8	8. Eliminer la fracture numérique	26%	277 396	1 078 355	1 355 751	15%	42%	30%	58%
	9. Les communautés ont accès aux sources d'énergie								
	10. Renforcement des capacités des communautés								
	11. Liens avec les politiques et stratégies nationales								
Coût des interventions		102%	1 795 372	2 390 898	4 186 270	100%	100%	100%	
Opérations et Gestion	12. Operations and Management	31%	-	-	2 355 823			38%	
TOTAL	TOTAL		1 795 372	2 261 898	6 542 093				

Le coût des investissements directs pour chaque site est présenté dans le tableau ci-dessus. Il est de 1 795 372 dollars soit 897 686 000 FCFA) pour le site de Maroua 1^{er} et 2 239 898 dollars EU soit 1 195 449 000 FCFA pour le site de Meyomessi. En y ajoutant les coûts des opérations, le montant

global des fonds investis dans le programme est de 6 542 093 dollars EU soit 3 271 046 500 FCFA. En ramenant ce montant par tête d'habitant, il est de 327 dollars EU soit 109 dollars par an pour les 20 000 habitants des deux sites. En y ajoutant les investissements restants en cours de mise en œuvre par le Gouvernement pour un montant de 1 597 380 dollars, il ressort qu'à l'issue de la mise en œuvre du projet, le coût par tête d'habitants et par an reviendra à 136 dollars, c'est-à-dire 14 dollars en moins que le montant prévisionnel de 150 dollars. Cependant, on note une différence de coût par habitant entre les deux sites qui semble plus élevé à Meyomessi qu'à Maroua 1^{er}. Cette différence est liée au coût très élevé des investissements de l'OMD 7 et 8, plus spécifiquement au niveau des infrastructures socio communautaires de base (eau, électricité, routes). Ceci peut s'expliquer dans une certaine mesure par la différence de superficie des deux territoires malgré la taille presque identique des populations. Meyomessi s'étire sur une superficie linéaire de près de 85 kilomètres tandis que Maroua 1^{er} est plus nucléaire et est concentré dans un rayon d'environ 20 kilomètres.

Site	Montants en dollars EU			
	Investissement	Coût par habitant sur trois ans	Coût par an	Coût prévisionnel
Maroua 1er	1 795 372	180		
Meyomessi	2 390 898	239		
Opérations	2 355 823			
Total effectivement investi	6 542 093	327	109	
Investissement restants (contribution du GVT)	1 597 380			
Coût TOTAL investi sur trois ans	8 139 473	407	136	150 dollars

Cependant, de manière globale, il demeure que des efforts supplémentaires devront être déployés pour atteindre l'ensemble des cibles fixées et améliorer davantage le niveau des indicateurs de l'ensemble des objectifs. Le tableau ci-dessous illustre le niveau d'atteinte des cibles par objectif opérationnel et par site sur la base des financements et des activités effectivement réalisées.

OMD	MEYOMESSI			Maroua 1er			Moyenne globale
	Nombre planifié	Nombre Réalisé	Taux réalisation	Nombre planifié	Nombre Réalisé	Taux réalisation	
1	17	9	53%	19	13	68%	61%
2	28	17	61%	23	15	65%	63%
3	13	6	46%	18	9	50%	48%
4	22	19	86%	26	21	81%	84%
5	10	8	80%	9	6	67%	73%
6	14	8	57%	12	4	33%	45%
7	10	4	40%	10	6	60%	50%
8	2	2	100%	2	2	100%	100%
9	9	5	56%	6	2	33%	44%
10	6	4	67%	7	4	57%	62%
11	4	1	25%	4	1	25%	25%
Moyenne			61%			58%	60%

V. EVENEMENTS LIEES à la GESTION

#	Description	Date identifiée	Type	Impact & Priorité	Réponses entreprises par l'équipe de gestion	Responsable	Actualisé par	Dernière actualisation	Statut
	Approche de mise en œuvre du programme : L'approche ONE UN de mise en œuvre du programme n'a pas été appliqué du fait de la faible implication des agences du SNU comme initialement prévue dans le document de projet.	Au démarrage du programme	Difficultés Opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> L'absence de l'apport de la nécessaire expertise de ces agences dans leurs secteurs respectifs a emmené le PNUD à s'investir dans les domaines qui lui étaient nouveaux. Le programme n'a pas bénéficié de l'avantage comparatif des autres agences tel que prévu à la conception du programme 	Impacts : <ul style="list-style-type: none"> Lourdeur dans l'exécution et la coordination du programme Qualité sous optimale de l'exécution de certaines interventions et des résultats obtenus Retard dans la mise en œuvre des activités Faible valeur ajoutée des interventions Priorité 1.	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de nouveaux partenariats avec plus ou moins de succès Implication ponctuelle des agences du SNU par exemple lors de la définition des cahiers de charge et l'évaluation des offres en vu de l'acquisition des biens et services Forte dépendance sur les experts sectoriels du programme et leurs vis-à-vis de l'administration 	Coordination du PVMC, PNUD			
	Dispositif de mise en œuvre du programme : Le dispositif léger de mise en œuvre du programme surtout au niveau de la coordination nationale du projet n'a pas facilité une gestion efficace. Cette situation a été en quelque sorte exacerbée par la non application de l'approche ONE UN ci-dessus et le départ répété des personnels en charge des opérations.	Dès le démarrage du programme	Difficultés Opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> Absence de cadre technique pour appuyer le coordonnateur (expert suivi/évaluation; expert base des données) dans le suivi technique des équipes de terrain Faible nombre de missions de supervision des équipes de terrain par la coordination nationale Temps réduit pour les activités stratégiques (développement des partenariats, communication, visibilité, actions stratégiques, 	Impacts : <ul style="list-style-type: none"> Lourdeur dans l'exécution et la coordination du programme Qualité sous optimale de l'exécution de certaines interventions et des résultats obtenus Retard dans la mise en œuvre des activités Faible visibilité du programme Insuffisance de synergies avec les autres acteurs Reconnaissance insuffisante du programme dans l'environnement de développement national malgré 	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement des personnels chargés des opérations Production d'un documentaire vidéo sur les réalisations et impacts du programme 	Coordination du programme, PNUD			

#	Description	Date identifiée	Type	Impact & Priorité	Réponses entreprises par l'équipe de gestion	Responsable	Actualisé par	Dernière actualisation	Statut
			notamment le processus de passage à l'échelle).	la qualité et la quantité des résultats obtenus					
	Délais d'exécution : Durée de la première phase a été visiblement courte au regard de l'envergure du programme (volume et complexité) : 23 objectifs opérationnels répartis dans 2 sites et impliquant plusieurs parties prenantes d'une part et d'autre part du non respect de l'approche de mise en œuvre évoqué dans le point 1 ci-dessus	Au démarrage du programme	Difficultés Programmatiques: <ul style="list-style-type: none"> Planification inadéquate Surcharge de travail sur l'équipe de mise en œuvre et la coordination du programme Exploitation insuffisante des opportunités de partenariat faute de temps 	Impacts : <ul style="list-style-type: none"> Retards dans l'exécution des activités programmées Non réalisation de certaines activités Priorité accordée aux activités opérationnelles au détriment des actions stratégiques Délai initial du programme non respecté Priorité 1	<ul style="list-style-type: none"> Planification des cibles sur la durée du programme et déclinaison en cibles annuelles pour les besoins du plan de travail annuel Volume d'activités assez important en première année du fait de la durée limitée du programme (2 ans : 2011 et 2012) Demande d'extension de la durée de la première phase du programme 	Coordination du PVMC et équipes de terrain PNUD			
	Contribution du Gouvernement (Fonds de contre partie) au financement du Programme	Tout au long du programme	Difficultés financières et programmatiques : <ul style="list-style-type: none"> Retards dans l'attribution des marchés pour la réalisation des investissements sur fonds de contrepartie du Gouvernement : Bien que les fonds aient été mobilisés à temps, la lenteur du processus de passation des marchés a affecté la réalisation dans les délais du plan de travail Lenteur dans l'exécution des marchés sur fonds de contrepartie Non alignement de certains investissements du Gouvernement au plan de travail adopté par le comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Non réalisation des investissements dévolus au Gouvernement dans les délais Faible taux de réalisation technique et financière globale Retards dans l'atteinte des cibles et résultats globaux planifiés dépendant de ces investissements Priorité 1	<ul style="list-style-type: none"> Relance régulière du Gouvernement sur la nécessité d'accélérer le processus de passation des marchés à la fois lors des réunions du secrétariat technique et lors des sessions du comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> Comité de Pilotage Secrétariat technique 			
	Processus d'achat des biens et services : on a enregistré des lenteurs et même des retards	En première année de mise en	Difficultés opérationnelles <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise insuffisante du processus d'acquisition de certains biens et service du fait d'une expérience 	<ul style="list-style-type: none"> Retards dans la réalisation des activités concernées Qualité de certains 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du dispositif d'acquisition en quantité et qualité du personnel 	PNUD			

	dans l'ensemble du processus d'acquisition de certains biens et services	œuvre du programme	limitée dans certains domaines • Maîtrise insuffisante de la gestion de certains types d'achats : (infrastructures, importation de certains biens, etc.)	résultats mitigée • Relation conflictuelle avec les prestataires • Non atteinte des résultats attendus						
#	Description	Date identifiée	Type	Impact & Priorité	Réponses entreprises par l'équipe de gestion	Responsable	Actualisé par	Dernière actualisation	Statut	
	Ressources humaines : Tout au long de la mise en œuvre on a assisté au départ répété de certains personnels clés du programme tel que le chargé des opérations et certains experts sectoriels	Tout au long de la mise en œuvre	Difficultés opérationnelles : Ces départs ont perturbé la bonne réalisation des activités du programme. qui est contraint de recruter ou de faire appel à de nouveaux personnels peu imprégnés du contexte et de l'approche de mise en œuvre, ou devant consentir une période d'adaptation avant d'être performant.	<ul style="list-style-type: none"> • Surcharge de travail sur le personnel restant • Forte dépendance du programme sur les personnels étatiques souvent peu préparés et même peu outillés et même souvent peu motivé pour assumer les responsabilités • Retards dans la mise en œuvre des activités • Insuffisance de suivi des activités des secteurs concernés • Qualité des résultats non assurée 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement des personnels partants par le recrutement de nouveaux personnels • Mise à contribution des personnels de l'état 	Coordination du programme				
	Suivi évaluation du programme : le dispositif de suivi évaluation s'est appuyé sur les indicateurs au niveau village et non ménage.	Démarrage du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes au niveau ménage non réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des changements au niveau village est possible mais difficile au niveau des ménages • Faible nombre de données sur les indicateurs pour véritablement démontrer les changements au niveau ménage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enquêtes au niveau ménage seront réalisées au démarrage de la deuxième phase dans les anciens et dans les nouveaux sites riverains. Les données issues de ces enquêtes serviront à mesurer les progrès dans les sites de la première phase et serviront également de données de base dans les nouveaux sites 	Coordination du programme Centre des OMD				

VI. Leçons apprises

Project-Related CPAP Outcome	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités du Gouvernement sont renforcées dans le domaine de la planification basée sur les OMD 2. Les capacités du Gouvernement et des communautés à la base sont renforcées en suivi des OMD basé sur les statistiques 3. Les capacités d'autonomie financière des communautés à la base sont renforcées 4. Les capacités des communautés à la base sont renforcées dans le domaine de la réduction de la pauvreté
Description du projet et des leçons clés apprises	
Description du contexte	<p>Lors du sommet du Millénaire tenu en Septembre 2000 à New York, les Chefs d'Etats et de Gouvernements de 191 pays ont adopté 8 objectifs quantifiables pour réduire d'ici à 2015 la pauvreté, promouvoir l'éducation, améliorer la santé maternelle, et faire avancer l'égalité des sexes. Ces objectifs s'attachent également à réduire la mortalité infantile, le VIH/SIDA et les autres maladies, tout en adressant les problèmes liés à la dégradation de l'environnement et d'accès des populations à de l'eau potable et aux infrastructures socio communautaires de base.</p> <p>Au Cameroun, l'évaluation récente des progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) montre que la plupart des cibles ne seront pas atteintes d'ici à 2015, au regard du niveau actuel des indicateurs. C'est fort de ce constat que le Gouvernement a élaboré des stratégies aptes à impulser l'atteinte des OMD à l'horizon 2020, en adoptant et en mettant en œuvre depuis 2010 la stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) dont le cadre de référence est les OMD.</p> <p>C'est dans cette dynamique que le Gouvernement du Cameroun, avec l'appui financier de la Coopération Japonaise à travers TICAD IV et en partenariat avec le Système des Nations Unies, se propose de mettre en œuvre un programme intitulé Programme Villages du Millénaire du Cameroun (PVMC). Cette initiative qui regroupe 15 pays africains a été lancée en 2005 par le Secrétaire Général des Nations Unies, dans la perspective de renforcer les actions visant l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le Cameroun fait partie de la troisième génération des bénéficiaires de ce programme</p>
Brève description du projet	<p>Le Gouvernement du Cameroun, avec l'appui financier de la Coopération Japonaise et en partenariat avec le Système des Nations Unies, l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia à travers le Centre OMD Afrique de l'Ouest et du Centre et le Millénum Promise se propose de mettre en œuvre un programme intitulé Programme Villages du Millénaire du Cameroun dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des populations concernées à travers un ensemble d'appuis destiné à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au niveau des deux sites caractérisés par des conditions socio économiques et des dynamiques de dégradation des ressources naturelles différentes. Il s'agit en l'occurrence de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meyomessi et ses environs dans la région du Sud du pays, appartenant à la zone écologique de forêt ; • Maroua 1^{er} dans la région de l'Extrême-Nord, appartenant au domaine écologique soudano-sahélien avec un environnement affecté par un processus de désertification relativement prononcé. <p>Le PVMC sera opérationnalisé au niveau local sur ces deux sites très contrastés de 25 000 personnes chacun, soit 50 000 personnes au total pour une durée de 5 ans.</p> <p>Au cours de la première phase, le programme va se concentrer sur un échantillon de 10 000 personnes par site, soit 20 000 personnes au total.</p> <p>L'objectif général du programme Villages du Millénaire est d'améliorer les conditions de vie des populations cibles à travers des interventions ciblées visant l'atteinte des OMD. De manière spécifique il s'agira de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser de concert avec les communautés les investissements dans des domaines clés tels que l'agriculture, la santé, l'éducation et les infrastructures

	<p>;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités des communautés à être autonome, et faciliter l'appropriation et la pérennisation des actions de développement ; • Capitaliser les expériences développées au cours de la mise en œuvre du programme pour permettre la réplication à l'échelle nationale; • Contribuer à la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi dont la base de référence est les OMD. <p>La mise en œuvre du programme s'est articulée autour de trois grands axes à savoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La détermination de la situation de référence des deux sites pilotes par rapport aux indicateurs clés de chacun des 8 OMD et l'évaluation des écarts entre cette situation de référence et les cibles OMD à atteindre. 2. L'identification participative des interventions prioritaires à mener pour combler les écarts et l'estimation des moyens nécessaires pour ce faire. 3. La planification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des interventions dans les deux sites avec l'ensemble des parties prenantes. <p>Afin d'atteindre les résultats, la stratégie du Programme s'est appuyé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'implication des différentes parties prenantes dans toutes les phases du processus, en commençant par les communautés cibles elles-mêmes • La recherche constante de synergies avec les autres initiatives de développement ; • Le développement des partenariats productifs au niveau local et national pour renforcer l'appropriation par les communautés avec une forte implication de la partie nationale pour favoriser le processus d'appropriation et du passage à l'échelle. <p>Au terme de la mise en œuvre de la première phase du programme qui a duré trois ans, les résultats significatifs dans l'ensemble des secteurs ont été atteints et des progrès importants ont été réalisés vers l'atteinte des OMD. Parmi les résultats majeurs et par secteur, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OMD 1: une augmentation de la production agricole des spéculations clés de chacun des sites (sorgho, maïs et oignons à Maroua 1^{er}, cacao et manioc à Meyomessi) • OMD 2 : une amélioration de l'environnement scolaire à la faveur des nombreuses infrastructures réalisées et une augmentation de l'effectif dans les écoles • OMD 3 : une augmentation de la présence des femmes dans les instances de prise de décision au niveau local et un allègement considérable de leur travail grâce à l'acquisition et la mise à disposition des unités de transformation des produits agricoles dans les villages • OMD 4, 5 et 6 : l'augmentation des taux de fréquentation des structures sanitaires à la faveur des investissements dans les infrastructures et les intrants médicaux, l'amélioration du taux de couverture vaccinale et du taux d'accouchements dans les structures sanitaires • OMD 7 : l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et l'adoption par chacune des communes d'une déclaration environnementale • OMD 8 : l'amélioration du niveau de couverture en électricité, pistes rurales et communication à travers la mise en place des radios rurales sur chaque site.
	<p>Au rang des succès du projet,</p> <p>OMD 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la structuration et l'organisation des producteurs autour des coopératives agropastorales d'une part, la mise à disposition aux producteurs des moyens de production et des stratégies pour un accès durable à ces intrants et une meilleure maîtrise de la chaîne des valeurs d'autre part ont permis de redynamiser les activités agropastorales et artisanales • La diversification des opportunités économiques ont emmené les populations,

	<p>notamment les femmes et les jeunes à ne plus dépendre uniquement de leurs activités traditionnelles pour leur revenu et leur survie. Davantage de filières de production sont développées et participent à cette diversification</p> <p>OMD 2, 4 et 5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre et la qualité des infrastructures éducatives et sanitaires ont entraîné un engouement au niveau communautaire pour la scolarisation des enfants et la fréquentation des structures sanitaires • Le dispositif institutionnel mis en place pour l'implication des bénéficiaires au suivi évaluation de la réalisation des infrastructures sociocommunautaires représente un modèle qui est entrain d'être pris en main par d'autres projets • La redynamisation des structures de dialogue au niveau communautaire et la mise à disposition des moyens logistiques aux structures de santé (ambulance à Meyomessi, Motos tout terrain à Maroua 1^{er}) ont permis d'améliorer considérablement les indicateurs de santé dans les deux sites <p>OMD 7 et 8</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation des infrastructures sociocommunautaires à l'instar de l'électrification, l'eau potable, les pistes rurales ont permis d'adresser les problèmes de survie et de confort des populations et entraîné leur adhésion au projet. • La mise en place des radios rurales a facilité la communication, la sensibilisation et la mobilisation des populations autour du projet. Ceci est particulièrement visible dans le site de Maroua 1^{er} où cet outil est amplement suivi par l'ensemble de la population • L'approche développement inclusif à travers la prise en compte des groupes sociaux marginalisés à l'instar des pygmées Bakas dans le site de Meyomessi. Ces populations jadis défavorisés ont bénéficié des investissements réalisés par le programme dans tous les secteurs (développement économique, éducation, genre, eau, etc.)
<p>Insuffisances et solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une inadéquation entre le dispositif opérationnel et l'envergure du projet surtout au niveau de la coordination nationale • Une inadéquation entre la durée du projet et l'ampleur des activités à réaliser • La faible implication des partenaires initialement identifiés à l'instar des agences du système des nations unies • L'éloignement des équipes de terrain des communautés et l'insuffisance des cadres de relais au niveau local n'a pas permis d'assurer un suivi rapproché des activités auprès des populations et de la commune • L'adoption d'une budgétisation annuelle au contraire d'une budgétisation sur l'ensemble de la phase qui aurait facilité l'exécution du projet • Une maîtrise insuffisante du processus d'acquisition de certains biens et services au démarrage du programme, ce qui a occasionné des retards dans l'exécution de certaines activités • Des retards dans la réalisation des investissements du Gouvernement du fait des lenteurs dans le processus d'attribution des marchés et de réalisation des marchés contractualisés, ce qui freine l'atteinte des cibles et des résultats du projet • L'insuffisance de données pour évaluer les changements au niveau des ménages du fait du non réalisation d'une enquête socioéconomique <p>Malgré ces insuffisances, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'ensemble surtout au niveau de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations, même si la couverture démographique n'a pas été totale. Ces progrès l'ont été grâce aux investissements réalisés dans l'ensemble des secteurs bien que certains domaines affichent encore des retards, surtout en ce qui concerne les infrastructures sociocommunautaires. La réalisation des investissements dévolus au Gouvernement devrait combler une bonne partie de ces insuffisances (électrification rurale, routes,</p>

	<p>magasins de stockage, eau potable). Il en est de même de l'accompagnement du Gouvernement dans le processus de passage à l'échelle du programme qui devait être favorisé par l'organisation de l'atelier d'alignement des plans de développement locaux sur les OMD et leur budgétisation.</p> <p>De manière globale, les avancées obtenues dans les deux sites devraient être consolidées par la poursuite de l'accompagnement de ces communautés pour leur permettre de maintenir la dynamique créée par le programme et capitaliser l'ensemble des acquis positifs de la première phase. Ceci est d'autant plus important que l'ensemble des activités de renforcement des capacités des différents bénéficiaires prévues dans le cadre de cette première phase ont été réalisées soit en partie soit de manière insuffisante pour permettre une véritable appropriation.</p>
<p>Leçons apprises</p>	<p>Au plan conceptuel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La programmation de l'exécution du programme suivant deux phases de 2 ans et demi chacune a imposé beaucoup de pression sur la mise en œuvre. En tenant compte du temps nécessaire pour la mise en place de l'ensemble du dispositif pour un fonctionnement optimum du programme qui a duré pratiquement un an, il ressort que le temps restant a été très insuffisant pour réaliser le volume d'activités du programme dans les délais. Ce qui a nécessité l'extension de la première phase du programme au-delà de la durée initiale. <i>L'exécution du programme sur une durée de 5 ans pour 25000 habitants par site aurait accordé plus de marge de manœuvre opérationnelle et de sérénité à l'équipe dans l'exécution du programme et éviter très probablement l'extension qui a été sollicitée pour clôturer la première phase.</i> • Les modalités de financement du programme ont été décidées sur la base de l'hypothèse du respect des engagements des différents intervenants (mobilisation des financements à temps, respect des délais d'exécution et alignement des investissements sur le cadre des interventions adopté par le comité de pilotage). Cette hypothèse n'a pas tenu compte des risques éventuels de retard ou de conformité des interventions au cahier de charge. La matérialisation de ce risque tel que constaté durant la mise en œuvre, notamment le retard de l'exécution des investissements du Gouvernement, a affecté l'atteinte de certains résultats et objectifs planifiés. <i>Ainsi, l'atteinte des objectifs et résultats escomptés dans les délais pour le cas d'un programme multi bailleurs dépend de la disponibilité effective de l'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation des investissements programmés. La mise en commun de ces ressources dans un même compte facilite sa mobilisation et la réalisation des activités dans les délais. A défaut d'un compte commun, il est nécessaire de mettre en place mécanisme pour s'assurer de la mobilisation des fonds (fonds spécial) et de leur affectation (commission spéciale de passation des marchés) dans les délais pour une performance optimale du programme/projet.</i> <p>Au plan opérationnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le cadre opérationnel du programme a prévu la mise en place de deux équipes à raison d'une par site, coiffées par une coordination nationale. Ce dispositif qui prévoit également un responsable du suivi évaluation sur chaque site cadre bien avec les dispositifs de mise en œuvre des projets villages du millénaire de la première et deuxième génération qui ne disposaient que d'un seul site. Ce type de dispositif devient difficile à opérer au-delà d'un site comme au Cameroun car en dehors du Coordonnateur du programme au sein de l'unité de coordination nationale, aucun autre cadre technique n'a été prévu, entraînant ainsi une surcharge de travail qui doit à la fois assumer la conduite des actions techniques, stratégiques et de suivi/évaluation. <i>Le passage du programme d'un site à deux voire plusieurs comme pour le cas du Cameroun, impose la nécessité de mettre en place au niveau de la coordination du programme une équipe conséquente pour faciliter le travail de coordination et mettre en</i>

	<p><i>commun l'ensemble des résultats des différents sites d'exécution. D'où la nécessité de disposer au niveau de la coordination nationale d'un expert technique et d'un expert en base des données, en plus des experts suivi/évaluation de chaque site de terrain.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Compte tenu de la complexité, le volume et le temps imparti relativement court pour les acquisitions d'un tel programme, un dispositif robuste et expérimenté pour les acquisitions devrait être mis en place dès le démarrage du programme par le PNUD. Pour le cas du Gouvernement, au cas l'approche de financement parallèle serait maintenue, une commission spéciale de passation des marchés devrait être mis en place pour faciliter et accélérer la passation des marchés et le suivi de leurs réalisations. <p>Au niveau communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les retards dans les investissements observés surtout en première année ont entraîné une démotivation et dans plusieurs cas la démobilisation et une baisse d'engouement des populations des deux sites. Cependant, avec l'affluence des investissements et les effets positifs sur la vie des bénéficiaires qui ont suivi en deuxième année, on a observé un regain de motivation et d'engagement communautaire. <i>Ainsi, l'intérêt et de l'engagement des communautés sont liés à la capacité du projet à mener des interventions rapides et ciblées sur les besoins pressants des populations dès le démarrage du programme. De même, les interventions pertinentes visant le développement économique collectif et individuel ont un impact significatif sur la participation et l'engagement individuel des populations. C'est le cas de la mise en place des pépinières de cacaoyer pour l'extension de leurs vergers qui a connu une participation massive des populations dans le site de Meyomessi.</i>
<p>Perspectives</p>	<p>Le programme a jeté les bases d'un processus visant l'atteinte des OMD dans les deux sites. Un certain nombre d'acquis ont été obtenu dans ce sens. Cependant, l'analyse du niveau d'atteinte des cibles montre que certaines ne sont pas atteintes. De même, un certain nombre d'insuffisances relevées au cours de la première phase mérite que des améliorations soient apportées pour une meilleure mise en œuvre du programme au cours de la deuxième phase. Parmi les perspectives, il y a lieu de citer :</p> <p>Du mécanisme de financement du programme et de passation des marchés au niveau du Gouvernement: Afin d'éviter les retards dans l'exécution du programme et réaliser les cibles planifiées dans les délais, les ressources devaient être disponibles au démarrage du programme. De même, au vu de la lenteur observée dans le processus de passation des marchés par le Gouvernement, un dispositif plus rapide devrait être mis en place à cet effet ;</p> <p>Du dispositif institutionnel et opérationnel : le dispositif institutionnel mis en place au cours de la première phase s'est relevé approprié mais a présenté des insuffisances au niveau de la disponibilité des ressources financières et matérielles pour son opérationnalisation optimale. Au moment où le Gouvernement envisage le passage à l'échelle du programme à travers le financement d'un troisième site en plus des deux sites actuels, des ressources conséquentes pour l'opérationnalisation optimale du dispositif devraient être mobilisées et disponibles pour les cadres sectoriels impliqués dans l'exécution du programme. Au niveau opérationnel, la coordination du programme devrait être plus étoffée en personnel (expert base des données et suivi/évaluation) au vu de l'ampleur des activités dévolues à cette unité. Il en est de même des équipes de terrain où les activités de coordination et de suivi évaluation devraient être confiées au chef d'équipe, lequel ne devrait plus s'occuper des activités techniques ;</p> <p>Du processus de passage à l'échelle : le processus de passage à l'échelle devrait au préalable se réaliser à travers l'atelier d'alignement des plans de développement communaux aux OMD et leur budgétisation. Etant donné que cette activité n'a pas pu être réalisée au cours de la première phase, elle devrait s'inscrire en priorité au démarrage de la deuxième phase pour permettre aux sites impliqués de disposer d'un plan de développement qui servira de feuille de route au cours de la deuxième phase ; A cet effet, il sera question pour chaque ministère sectoriel impliqué, de commettre des</p>

	<p>ressources à travers leur budget d'investissement public à la mise en œuvre de cette feuille de route chacun en ce qui le concerne ;</p> <p>De la capitalisation des acquis des sites de la première phase : l'analyse du niveau d'atteinte des cibles montre que dans l'ensemble, elles n'ont pas été atteintes. Il s'agira dans un premier temps de réaliser les investissements dévolus au Gouvernement et dont l'exécution est en cours. Il sera également question de continuer à accompagner ces deux sites afin de renforcer les actions initiées au cours de la première phase et améliorer davantage le niveau des indicateurs OMD.</p> <p>Du développement et du renforcement des partenariats : L'approche ONE UN initialement envisagé au cours de la première phase n'a pas été suivie au moment de l'exécution du programme. Il est nécessaire qu'un diagnostic soit mené pour déterminer la cause de la faible implication des autres agences du SNU et de mener des actions de plaidoyer aux fins de les mobiliser pour la mise en œuvre de la deuxième phase. Il en est de même pour les autres partenaires que ce soit au niveau local ou au niveau stratégique.</p>
--	---

VII. Etat financier et utilisation des ressources

Le budget global du programme se répartit suivant le tableau ci-dessous :

Contributeurs	Engagements initiaux (Dollars)	Ressources mobilisées (Dollars EU)
CAMEROUN	2 000 000	2 444 314
JAPON	5 769 250	5 769 250
Système des Nations Unies	750 000	-
BIT		5 000
TRIDOM		45 000
TOTAUX (dollars EU)	8 519 250	8 263 564

Les prévisions budgétaires au démarrage du programme s'élevaient à 8 519 250 dollars répartis suivant le tableau ci-dessus. Les ressources mobilisées au cours de la première phase ont été de 8 263 564 dollars. Le Gouvernement à travers les investissements parallèles dans les deux sites, a contribué 2 444 314 dollars, soit 444 314 dollars de plus par rapport à son engagement initial. Cette contribution ne tient pas compte du montant des investissements supplémentaires réalisés en 2011 en dehors du plan de travail adopté par le comité de pilotage et qui s'élève à 1 846 890 dollars EU. Ce qui porterait la contribution financière réelle du Gouvernement du Cameroun au cours de cette première phase à 4 126 890 dollars.

S'agissant de l'utilisation des fonds du Japon, le tableau suivant présente son niveau au terme de la première phase du programme ainsi qu'il suit :

Objectif opérationnel	TOTAL Prévision					TOTAL Réalisation					Taux d'exécution	Pourcentage par objectif
	Japon	BIT	TRIDOM	Cameroun	TOTAL	Japon	BIT	TRIDOM	Cameroun	TOTAL		
1. Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition	400 000			160 000	560 000	934 607				934 607	167%	14,00%
2. Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles	600 000			180 000	780 000	775 229				775 229	99%	11,60%
3. Amélioration des conditions de vie des Femmes et des Hommes et Augmentation des revenus	200 000			40 000	240 000	232 068				232 068	97%	3,50%
4. Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile	800 000			150 000	950 000	484 496				484 496	51%	7,20%
5. Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux	600 000			70 000	670 000	-				-	0%	0,00%
6. Intégration des principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes	100 000	5 000	45 000		150 000	41 228	5 000	45 000		91 228	43%	1,40%

Objectif opérationnel	TOTAL Prévision					TOTAL Réalisation					Taux d'exécution	Pourcentage par objectif
	Japon	BIT	TRIDOM	Cameroun	TOTAL	Japon	BIT	TRIDOM	Cameroun	TOTAL		
7. Les populations des villages du millénaire ont accès à l'eau potable et à l'assainissement	300 000			320 000	620 000	312 891				312 891	50%	4,70%
8. Eliminer la fracture numérique	280 000				280 000	366 792				366 792	131%	5,50%
9. Les communautés ont accès aux sources d'énergie	600 000			1 354 314	1 954 314	180 793			678 704	859 497	44%	13,10%
10. Renforcement des capacités des communautés	100 000				100 000	462				462	0%	0,01%
11. Liens avec les politiques et stratégies nationales	20 000				20 000	129 000				129 000	645%	1,90%
12. Operations and Management	1 769 250			170 000	1 939 250	2 187 593			168 230	2 355 823	121%	38%
TOTAL	5 769 250	5 000	45 000	2 444 314	8 263 564	5 645 159	5 000	45 000	846 934	6 542 093	79%	
Taux de réalisation financière globale						98%	100%	100%	35%	79%		

Le taux de réalisation global sur les fonds du Japon est de 98%. Les charges liées au fonctionnement sont de 38%. Elles sont de 62% pour les investissements.

Il ressort que pour certaines rubriques, le montant des dépenses est en dépassement par rapport aux prévisions tandis que pour d'autres il est inférieur voire nul. Les objectifs 1, 2, 3, 8, 11 et 12 ont accusé un dépassement par rapport aux prévisions.

Ces dépassements sont très élevés pour l'objectif 1 du fait des investissements importants effectués pour le développement du secteur agropastoral et de l'entrepreneuriat (intrants agricoles essentiellement). Il en est de même pour l'objectif 2 relatif à l'éducation primaire du fait des gros investissements dans la construction des infrastructures surtout dans le site de Maroua 1^{er} contrairement à Meyomessi qui a plutôt bénéficié des investissements des fonds du Gouvernement pour la réalisation de ces infrastructures.

Le dépassement observé dans la rubrique des opérations et gestion du programme sont du fait de l'extension de la durée du programme d'un an et les charges de fonctionnement qui s'en sont suivies.

Les objectifs 4, 6 et 9 ont enregistré une consommation budgétaire moyenne alors que ceux des objectifs 5 et 10 est nulle. La faible réalisation financière pour les objectifs 5 et 10 est liée aux difficultés que le programme a rencontré dans le financement des activités de renforcement des capacités et de mobilisation et sensibilisation communautaire surtout pour ce qui est de l'objectif 5 du fait de l'absence d'un mécanisme répondant aux règles et procédures de financement pour ces types d'activités menées au niveau du terrain. En réalité, les activités de formation n'ont pu être menées qu'en 2012 dans le site de Meyomessi et quelques unes seulement en 2013 dans le site de Maroua 1^{er}. Malgré cela, les cibles liées à ces objectifs ont pu être réalisés dans une certaine mesure du fait que les activités ont été réalisées par les équipes de terrain elles mêmes. Ceci est vrai également pour l'objectif 10 dont les activités menées par les experts Genre et Développement communautaire en partenariat avec les partenaires de terrain et ont ainsi minimisé les coûts financiers y relatifs.

Au niveau de l'utilisation des fonds du Gouvernement du Cameroun, le taux global de réalisation financière est de 35%. Ce taux faible est occasionné par la lenteur du processus de passation et d'attribution des marchés. De même, la lenteur dans l'exécution des marchés par les prestataires a entraîné un faible niveau de consommation des fonds disponibles. A titre d'exemple, les travaux d'électrification contractualisés depuis 2011 ne sont pas toujours achevés. Il en est de même du processus de contractualisation des prestataires démarré en 2012 et toujours inachevé à date pour la plupart, bien que les ressources soient mobilisées et disponibles.

OMD	Objectif opérationnel	TOTAL par site		TOTAL	TOTAL OMD
		Maroua 1er	Meyomessi		
OMD 1	1. Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition	419 866	514 741	934 607	934 607
OMD 2	2. Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles	579 973	195 256	775 229	775 229
OMD 3	3. Amélioration des conditions de vie des Femmes et des Hommes et Augmentation des revenus	143 310	88 758	232 068	232 068
OMD 4 et 5	4. Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile	216 830	267 666	484 496	484 496
OMD 6	5. Baisser le taux d'infection du VIH, de la tuberculose, de la malaria et des autres maladies et augmenter les taux d'accès aux médicaments essentiels tels que les antirétroviraux	-	-	-	-
OMD 7	6. Intégration des principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes	26 181	65 047	91 228	404 119
	7. Les populations des villages du millénaire ont accès à l'eau potable et à l'assainissement	131 816	181 075	312 891	
OMD 8	8. Eliminer la fracture numérique	183 396	183 396	366 792	1 355 751
	9. Les communautés ont accès aux sources d'énergie	94000	765 497	859 497	
	10. Renforcement des capacités des communautés	-	462	462	

	11. Liens avec les politiques et stratégies nationales	-	129 000	129 000	
TOTAL	TOTAL	1 795 372	2 390 898	4 186 270	4 186 270

S'agissant des investissements directs sur les deux sites, ils sont de 62% du budget total dépensé soit 4 186 270 dollars dont 1 759 372 dollars pour le site de Maroua 1^{er} et de 2 390 898 dollars pour le site de Meyomessi.

La différence de coût dans les deux sites est essentiellement liée à l'électrification dont les montants investis sont plus élevés dans le site de Meyomessi. Ceci est justifiable du fait de l'étendue géographique de ce site comparé à celui de Maroua 1^{er}.

En l'absence de cet investissement qui déséquilibre les financements sur les deux sites, les deux sites ont bénéficié des ressources financières presque égales.

Cependant, il convient de noter que d'importants investissements sur les fonds du Japon ont été réalisés dans le site de Maroua 1^{er} dans le secteur de l'éducation pour la construction et l'équipement des salles de classe afin d'éliminer les abris provisoires rampants dans ce site. C'est ce qui justifie la différence d'investissement élevé entre le site de Maroua 1^{er} et Meyomessi dans le secteur de l'éducation quant à l'utilisation des fonds de ce bailleur.